PRINCIPES POUR UNE BANQUE RESPONSABLE

EXERCICE 2023

Crédit Mutuel
ARKEA
DE NOUVEAUX LIENS POUR CHANGER DEMAIN

Référence

Tout au long de ce rapport, il est fait référence au Document d'enregistrement Universel 2023 du Crédit Mutuel Arkéa, disponible sur le site cm-arkea.com
Document d'enregistrement Universel 2023

PRINCIPE 1 | ALIGNEMENT

QUESTION 1-1

Décrivez (de manière générale) le modèle commercial de votre banque, y compris les principaux segments de clientèle servis, les types de produits et services fournis, les principaux secteurs et types d'activités dans les principales zones géographiques dans lesquelles votre banque opère ou fournit des produits et services. Veuillez également quantifier les informations en divulguant par ex. la répartition du portefeuille de votre banque (%) en termes de zones géographiques, de segments (c'est-à-dire par bilan et/ou hors bilan) ou en indiquant le nombre de clients et de clients servis.

Le Crédit Mutuel Arkéa est un prestataire de services financiers. Groupe coopératif et mutualiste, il est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées. Son activité est principalement basée en France (93,7 % du PNB et plus de 97 % de ses effectifs en 2022).

Le modèle d'affaire du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de ses filiales est synthétisé ci-après (pages 4 et 5).

Notre modèle d'affaires

Le Crédit Mutuel Arkéa a adopté la qualité de société à mission en 2022

NOS 5 ENGAGEMENTS

1. Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental - positif par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires.
2. Accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition environnementale.
3. Développer des coopérations territoriales et s'engager en faveur de la vitalité locale.
4. S'engager pour l'inclusion et cultiver une relation de confiance durable avec tous nos sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles.
5. Favoriser l'engagement de notre collectif au service de l'intérêt commun, en faisant notamment vivre nos valeurs mutualistes.

\+ **Politiques sectorielles** charbon, pétrole/gaz, tabac, transport aérien, financement de l'immobilier, agriculture, viticulture et agroalimentaire

\+ **Objectifs d'intensité carbone à 2030** dans le cadre de la Net Zero Banking Alliance

5,1 millions de sociétaires et clients

87,5 Mds € d'encours brut de crédits

1004 M€ de production de crédits à la transition environnementale

167,3 Mds € d'encours brut d'épargne

689 M€ de collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale

NOS METIERS

Une offre de banque-assurance équilibrée et diversifiée
Des marques fortes et complémentaires

MARCHÉ DES PARTICULIERS & DES PROFESSIONNELS

Crédit Mutuel de Bretagne · Crédit Mutuel du Sud-Ouest · Financo · fortuneo BANQUE · KEYTRADE BANK · CFCAL · ARKEA BANQUE PRIVÉE · kengo

MARCHÉ DES ENTREPRISES & DES INSTITUTIONNELS

ARKEA BANQUE ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS · ARKEA LENDING SERVICES · ARKEA CAPITAL · ARKEA CRÉDIT BAIL

FABRICATION DE PRODUITS ASSURANCES ET GESTION D'ACTIFS

SURAVENIR · ARKEA REIM · SURAVENIR ASSURANCES · SWEN Capital Partners · FEDERAL FINANCE GESTION · Schelcher Prince Gestion · ARKEA INVESTMENT SERVICES

MARCHÉ ET PRESTATIONS BTOB

PROCAPITAL · NEXTALK · ARKEA BANKING SERVICES · MONEXT

MARCHÉ DE L'IMMOBILIER

ARMORIQUE HABITAT · ARKEA REAL ESTATE · ARKEA IMMOBILIER CONSEIL · Groupe IZIMMO · ARKEA FLEX · Liberkeys

PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

ARKEA CREATIVE CARE · ARKEA ON LIFE · ARKEA SÉCURITÉ · ARKEA ASSISTANCE

NOS RESSOURCES & ATOUTS

CAPITAL HUMAIN

11 471 collaborateurs

2 592 administrateurs*

1 165 recrutements en CDI

956 alternants et stagiaires accueillis

96 % de collaborateurs formés en 2022

92,4 / 100 index égalité professionnelle

CAPITAL ORGANISATIONNEL

- Une organisation coopérative
- Une taille intermédiaire qui favorise l'agilité
- Un fort ancrage territorial & des centres de décision en région
- Un rayonnement national avec ses filiales spécialisées
- Des projets informatiques d'envergure au service de la stratégie

CAPITAL FINANCIER

191,6 Md€ de total de bilan

2,1 Md€ de revenus**

9,7 Md€ de capitaux propres part du groupe

16,9 % de ratio Common Equity Tier One (CET1)

Depuis 2019, 19 % de la consommation totale d'énergie, composée de **99 % d'énergie** électrique renouvelable et de **95 % de gaz vert**

NOTRE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Une performance extra-financière de 9,4 Md€.
1 M€ de financements génèrent en moyenne :

- ⊖ 22 000 € d'impacts environnementaux négatifs
- ⊕ 145 000 € d'impacts socio-économiques positifs

UN PARTAGE DE LA VALEUR AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LEURS ACTEURS

Sociétaires et clients

1 626 M€ d'intérêts versés sur les dépôts de la clientèle
86 M€ de rémunération des parts sociales

Salariés

546 M€ de rémunérations versées
92 M€ montant de l'épargne salariale
5 % de la masse salariale investie dans la formation

Soutien aux territoires

9 M€ alloués aux dispositifs des Solidarités

Fournisseurs

671 M€ d'achats réalisés dont
90 % auprès d'entreprises françaises

Etat et collectivités

124 M€ d'impôts et taxes payés

*dont 2 490 administrateurs de caisse locale
**Produit net banque-assurance et gains sur cession ou dilution des entreprises mises en équivalence.

En tant que banque des territoires, le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'attache à maintenir les pôles de décision et les bassins d'emploi en régions. Il compte 11 471 salariés et plus de 2 490 administrateurs de premier degré. Sa forte implantation régionale favorise la proximité et la bonne connaissance de ses clients et sociétaires.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa compte plus de 5,1 millions de clients, dont près de 1,5 million de sociétaires : particuliers, entreprises (TPE, PME, ETI), institutionnels ainsi que des organisations de la société civile. Ses différentes entités leur proposent un large éventail de solutions financières adaptées à leurs besoins : financement, gestion de patrimoine et d'actifs, assurances et prévoyance, solutions de paiement...

Au 31/12/2023, les principales activités du groupe Crédit Mutuel Arkéa se répartissent comme suit, en termes de PNBA (produit net banque-assurance) :

- **Banque de Détail et en ligne :** 42 % ;
- **Banque des Entreprises, Institutionnels et des acteurs de l'Immobilier :** 14 % ;
- **Activités BtoB et services spécialisés :** 18 % :
- **Assurances et gestion d'actifs :** 26 %.

Si la majeure partie de l'activité s'effectue en France, d'autres activités sont exercées à l'étranger (6,3 %), via des filiales et succursales comme Procapital (Belgique), Keytrade Bank (Belgique) et Monext (qui assure des prestations dans 25 pays).

Banque coopérative et collaborative, au service des territoires et de leurs acteurs, le Crédit Mutuel Arkéa développe, en collaboration avec ses parties prenantes, des solutions innovantes pour accompagner ses sociétaires et clients dans leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations. Cette approche génère une valeur partagée entre les différentes parties prenantes de cet écosystème :

- **Sociétaires et clients** : 1 626 M€ d'intérêts versés sur les dépôts de la clientèle et 86 M€ de rémunération des parts sociales ;
- **Salariés :** 546 M€ de rémunération versée, 92 M€ d'épargne salariale et 5 % de la masse salariale investie dans la formation ;
- **Soutien aux territoires** : 9 M€ alloués aux dispositifs des Solidarités ;
- **Fournisseurs** : 671 M€ d'achats réalisés dont 90 % auprès d'entreprises françaises ;
- **Etat et collectivités :** 124 M€ d'impôts et taxes payés.

QUESTION 1-2

Votre stratégie d'entreprise identifie-t-elle et reflète-t-elle la durabilité en tant que priorité(s) stratégique(s) pour votre banque ?

Oui

Veuillez décrire comment votre banque a aligné et/ou prévoit d'aligner sa stratégie pour être conforme aux objectifs de développement durable (ODD), à l'accord de Paris sur le climat et aux cadres nationaux et régionaux pertinents.

Votre banque fait-elle également référence à l'un des cadres suivants ou aux exigences réglementaires en matière de rapports sur la durabilité dans ses priorités stratégiques ou ses politiques pour les mettre en œuvre ?

Le Crédit Mutuel Arkéa est un groupe engagé qui souhaite allier performances économique, environnementale et sociétale pour accompagner les territoires et les enjeux d'avenir. Conscient des profondes mutations environnementales et sociétales et de leur forte accélération au cours des dix prochaines années, le Crédit Mutuel Arkéa a intégré les enjeux de transition au cœur même de sa stratégie et a pris de nombreux engagements, s'appuyant sur des cadres nationaux ou internationaux. Il s'est par ailleurs donné comme ambition d'accompagner ses clients dans l'évolution de leurs modèles économiques vers plus de durabilité.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
1.1. Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa,
1.2. Le profil du groupe,
1.6. Les métiers du Crédit Mutuel Arkéa,
4.1. Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa

SUR LA STRATÉGIE
DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Une Raison d'être[1] qui répond aux enjeux de durabilité

Après avoir adopté sa Raison d'être en 2020, texte fondateur fixant le cap sur le long terme, le Crédit Mutuel Arkéa s'est doté d'engagements sociaux, sociétaux et environnementaux alignés sur les standards mondiaux. Il veille à ce que ses engagements économiques, sociaux, civiques et environnementaux soient intégrés dans ses opérations commerciales et répondent aux enjeux de ses territoires. Le Crédit Mutuel Arkéa a ainsi adopté **cinq engagements** afin d'accompagner concrètement la transformation de ses métiers et pratiques au service de cette Raison d'être :

1 Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental - positif par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires.

2 Accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition environnementale.

3 Développer des coopérations territoriales et s'engager en faveur de la vitalité locale.

4 S'engager pour l'inclusion et cultiver une relation de confiance durable avec tous nos sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles.

5 Favoriser l'engagement de notre collectif au service de l'intérêt commun, en faisant notamment vivre nos valeurs mutualistes.

Le Crédit Mutuel Arkéa a fait preuve d'un niveau d'ambition supérieur avec l'adoption de la qualité d'Entreprise à mission

Afin d'intégrer ces engagements à sa stratégie long terme, le Crédit Mutuel Arkéa a modifié ses statuts à l'occasion de l'Assemblée générale de mai 2022 pour devenir "**Entreprise à mission**". La qualité d'Entreprise à mission, proposée par la loi Pacte 2019, représente un niveau d'engagement solide et ambitieux.

Le Crédit Mutuel Arkéa est ainsi devenu **l'une des premières banques françaises à se doter de cette qualité**, acte fondateur qui engage la transformation profonde du groupe en faveur des transitions environnementales et sociétales au service des territoires et de ses parties prenantes.

Avec cette qualité d'Entreprise à mission, **le groupe s'engage à placer la performance financière et extra-financière sur le même plan.**

La feuille de route Entreprise à mission et le plan stratégique "**Transitions 2024**" constituent le plan d'actions à moyen terme de ces engagements. **L'exercice 2024 verra la conclusion du déploiement de ce plan à moyen terme (PMT) qui a insufflé une dynamique collective dans l'ensemble du groupe. Le Crédit Mutuel Arkéa est en cours d'élaboration de son prochain plan stratégique.**

En synthèse, le Crédit Mutuel Arkéa s'est doté de principes fondateurs et d'objectifs à long terme, sous la forme de cinq engagements. Il a en outre fixé sa feuille de route 'Entreprise à mission' afin de décliner cette Raison d'être en objectifs opérationnels et actions concrètes. Le suivi de ces objectifs et indicateurs fait l'objet d'un rapport annuel du Comité de mission et d'une vérification régulière par un Organisme Tiers Indépendant. Certains de ces objectifs sont également présentés dans le cadre du rapport annuel PRB.

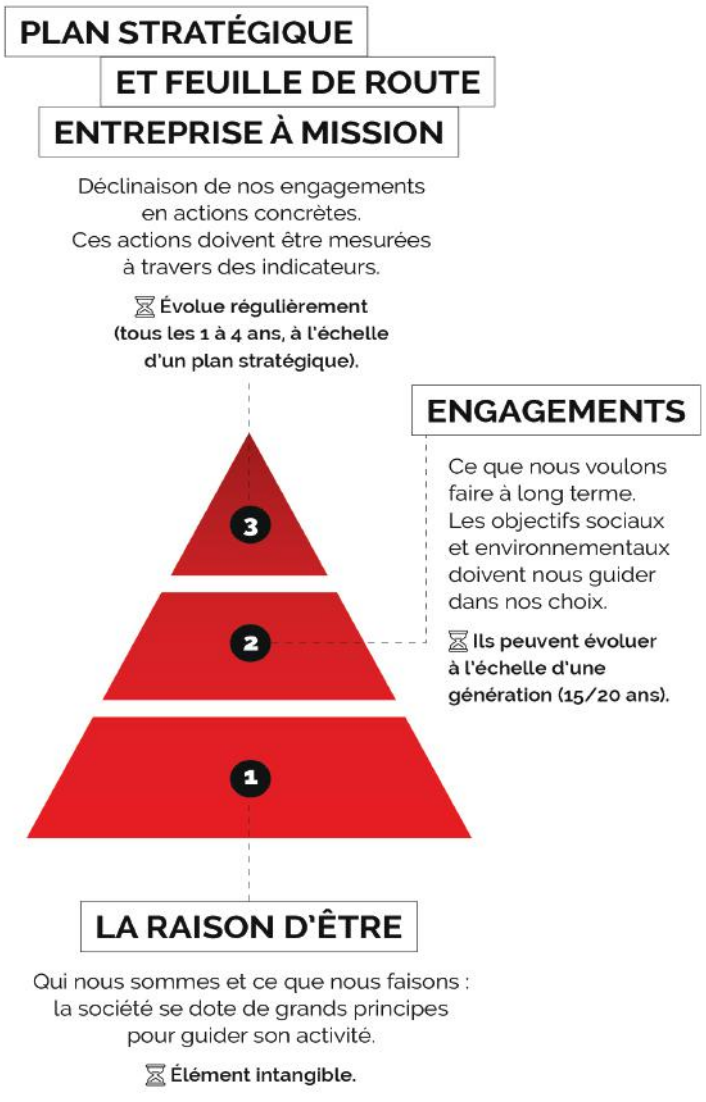

1 - https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c_42261/fr/raison-d-etre

Des prises d'engagements reconnus au niveau international

Dans la continuité de ces orientations stratégiques, le Crédit Mutuel Arkéa s'est également engagé dans des **initiatives internationales reconnues.**

Le groupe a fait le choix de mettre l'accent sur **deux transitions**, qui contribuent prioritairement aux **Objectifs de Développement Durable** (ODD) des Nations Unies suivants :

Transition climatique et préservation du capital naturel

Transition vers une société inclusive et équilibrée sur les territoires

Le Crédit Mutuel Arkéa a également rejoint, depuis 2020, différentes initiatives de place afin de partager et travailler avec d'autres acteurs, financiers notamment, au développement d'une économie et d'une finance plus durables.

Il s'est engagé au sein du **Global Compact des Nations Unies**[2] (2015), des **Principles for Responsible Banking**[3] (2021) ainsi que dans des initiatives dédiées aux enjeux environnementaux : **Net Zero Banking Alliance**[4] (2022) et **Finance for Biodiversity Pledge**[5] (2021). Ces initiatives engagent le Crédit Mutuel Arkéa à orienter ses activités vers plus de durabilité. Il répond également aux recommandations du **CDP** (ex Carbon Disclosure Project) et de la **Taskforce on Climate-related Financial Disclosure** (TCFD)[6]. A ce titre, le groupe publie chaque année, depuis 2021, un rapport climat respectant les recommandations de la TCFD.

Les engagements et initiatives de place rejoints par le Crédit Mutuel Arkéa et ses filiales sont présentés ci-après.

2 - https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/73571
3 - https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-05/cp190522_le_credit_mutuel_arkea_signe_les_principes_pour_une_banque_responsable.pdf
4 - https://www.unepfi.org/member/credit-mutuel-arkea/
5 - https://www.financeforbiodiversity.org/signatories
6 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2023-11/rapport-climat-tcfd-credit-mutuel-arkea-2022_finance-durable_csr_2023.pdf

LES ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DE PLACE REJOINTS PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKEA

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Depuis 2015, le Crédit Mutuel Arkéa est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

CDP (EX-CARBON DISCLOSURE PROJECT) ET TASKFORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES (TCFD)

En 2023, le Crédit Mutuel Arkéa a répondu au questionnaire du CDP (ex. Carbon Disclosure Project) dans une démarche de transparence, d'amélioration continue et d'influence. CDP a attribué la notation B au Crédit Mutuel Arkéa, en progression de deux crans (C et B-). En tant que signataire du CDP, le Crédit Mutuel Arkéa a également pris part à la quatrième édition de la Science-Based Targets Campaign via laquelle les institutions financières demandent aux entreprises à fort impact climatique de définir des objectifs de réduction d'émissions, basés sur la science.

FAIR

Le Crédit Mutuel Arkéa est adhérent à l'association FAIR, née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 120 acteurs engagés. FAIR gère le label Finansol qui distingue les produits d'épargne solidaire

PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING (PRB)

Le Crédit Mutuel Arkéa est devenu signataire des Principles for Responsible Banking (PRB) en 2021. Les PRB constituent un cadre international, établi par les Nations Unies, qui vise un alignement de la stratégie des acteurs signataires avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Accord de Paris sur le climat.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage ainsi à :

- analyser l'impact actuel de ses activités sur la société ;
- fixer des objectifs de progrès et définir à cet effet les leviers d'amélioration à activer ;
- publier ses résultats sous forme de rapport annuel.

NET ZERO BANKING ALLIANCE (NZBA)

Le Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'alliance Net Zero Banking Alliance en 2022. Il s'agit d'un programme lancé en avril 2021 dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI). Le groupe s'engage ainsi à aligner ses investissements et portefeuilles sur l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 et à fixer un objectif intermédiaire pour 2030 ou plus tôt, en utilisant les lignes directrices de l'alliance. La Net Zero Banking Alliance entend accélérer la mise en œuvre des stratégies de décarbonation tout en fournissant un cadre international pour la transition écologique du secteur financier.

FINANCE FOR BIODIVERSITY PLEDGE

Le Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'initiative Finance For Biodiversity Pledge en 2021 dans le but de renforcer la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans ses métiers. Finance For Biodiversity Pledge invite ses membres à échanger et collaborer autour des différentes méthodologies d'évaluation, des mesures et cibles liées à la thématique de la biodiversité, ainsi qu'au développement de solutions de financement à impact positif. En devenant signataire, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé publiquement à contribuer à la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE

Finance For Tomorrow est devenu début 2023 l'Institut de la Finance Durable, une initiative de Paris Europlace qui vise à réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive. L'Institut de la Finance Durable réunit l'ensemble des acteurs, qu'ils soient privés, publics et institutionnels, désireux de s'engager pour une finance qui mise sur un avenir durable et conjugue investissement de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux. L'adhésion du Crédit Mutuel Arkéa en 2021 lui permet de participer à des commissions et des groupes de travail sur les sujets d'enjeux majeurs pour la place financière, autour notamment de l'impact, la transition juste, la biodiversité ou encore les évolutions réglementaires en matière de finance durable.

LES ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DE PLACE REJOINTS PAR LES FILIALES

SURAVENIR
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

Principles for Responsible Investment

Schelcher_Prince Gestion

CDP – ex Carbon Disclosure Project
Principles for Responsible Investment
Finance for Biodiversity Pledge

ARKEA INVESTMENT SERVICES

Adhésion à l'association FAIR

ARKEA CAPITAL

Manifeste de l'Initiative Climat International (2019)
Principles for Responsible Investment
Charte Parité France Invest
Charte Partage de la valeur de France Invest

FEDERAL FINANCE GESTION
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

Principles for Responsible Investment
CDP – ex Carbon Disclosure Project
Signature de l'Appel de Paris
Signature du "Global Investor Statement on Climate Change" de l'UNEPFI
Climate Action 100+
Finance for Biodiversity Pledge

ARKEA REIM

Principles for Responsible Investment

SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTIES PRENANTES

Face aux profondes mutations environnementales et sociétales, le groupe a choisi de concentrer ses actions sur les deux transitions prioritaires décrites précédemment : d'une part, **la transition climatique et la préservation du capital naturel**, et d'autre part, **la transition vers une société inclusive et équilibrée sur les territoires.**

Convaincu qu'il s'agit d'un **enjeu de pérennité**, l'ambition du Crédit Mutuel Arkéa est d'accompagner ses clients particuliers, entreprises et institutionnels dans leur transition et de faciliter l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans leurs projets ou modèles économiques. Il a défini un plan d'actions, qui trouve des applications concrètes.

Le déploiement d'une Stratégie Climat à horizon fin 2024 afin d'intégrer les enjeux climatiques à son modèle économique

Le Crédit Mutuel Arkéa a adopté sa Stratégie Climat[7] en 2020. Elle vise, d'une part, à **renforcer son engagement vis-à-vis des entreprises et des acteurs des territoires**, et, d'autre part, à intégrer le climat comme un facteur de performance et un facteur de risque dans la gestion de ses activités.

Ces travaux ont conduit le groupe à rejoindre la **Net Zero Banking Alliance (NZBA)** fin 2022, dans le but de s'inscrire dans un cadre de place visant à contribuer aux efforts de limitation du réchauffement climatique mondial et à la transition vers une économie bas carbone.

Dans ce cadre, le Crédit Mutuel Arkéa a mené des travaux pour quantifier l'intensité d'émissions de carbone de ses financements et a adopté des engagements à 2030 sur certains secteurs financés parmi les plus intenses en carbone de son bilan.

Les mesures déployées sont précisées dans le cadre du rapport annuel TCFD et du rapport NZBA[8].

Plusieurs filiales du groupe ont décliné leur propre Stratégie climat, en cohérence avec celle du groupe et en adéquation avec leur métier.

L'adoption et la révision de politiques sectorielles relatives aux secteurs d'activité les plus concernés par ces transitions

Le Crédit Mutuel Arkéa décline sa stratégie en politiques sectorielles, régulièrement révisées **dans une logique d'amélioration continue.**

En lien avec les enjeux environnementaux, il a ainsi renforcé son cadre de financement et d'investissement et **a exclu certaines activités contraires à la transition, tout en favorisant les financements dédiés à la transition énergétique des secteurs concernés : le charbon[9] et le pétrole et gaz** (politique renforcée en 2023[10]).

Conformément à sa feuille de route Finance durable, en 2023, le groupe a adopté de nouveaux engagements en lien avec des secteurs nécessitant un accompagnement dans leur transition environnementale : une politique sectorielle de financement de l'aérien[11] et une politique sectorielle de financement de l'immobilier[12].

En cohérence avec les enjeux sociaux, le groupe a adopté : **une politique dédiée à la santé[13]** en 2022 qui vise, d'une part, à accompagner par le financement l'accès à des services de santé de qualité au plus grand nombre et, d'autre part, à soutenir les femmes et les hommes dans leurs enjeux de santé tout au long de leur vie. La prévention, l'inclusion, l'accompagnement de la dépendance et le maintien à domicile y sont définis comme des axes prioritaires. La politique présente les mesures de soutien à l'innovation et à la recherche, et les dispositifs d'accompagnement des acteurs dans leurs enjeux environnementaux et sociétaux. En lien avec les enjeux sociaux, le groupe a adopté également **une politique armes controversées et défense[14]** qui encadre les financements à ces activités.

Couvrant à la fois les enjeux environnementaux et sociaux, **une politique dédiée aux exploitations agricoles, viticoles et aux entreprises de l'agroalimentaire[15]** a également été adoptée en proposant des dispositifs d'accompagnement des transitions. Par cette démarche, le Crédit Mutuel Arkéa confirme son engagement auprès de filières clés de ses territoires d'implantation historiques (Bretagne et Nouvelle-Aquitaine).

Le développement de nouvelles offres (financement, investissement, épargne, etc.) visant à accompagner les clients dans les transitions et à contribuer à accroître l'impact positif ou réduire les impacts négatifs

Les entités du groupe Crédit Mutuel Arkéa sont engagées dans le développement de produits et services adaptés aux différents types de clients et visant à accompagner spécifiquement des activités ou projets orientés en faveur des transitions environnementales et sociales. De nombreuses offres sont proposées aux clients pour soutenir leur démarche de transition, comme par exemple des crédits dédiés à la rénovation énergétique ou la mobilité durable pour les clients particuliers ou des crédits dont les conditions financières sont indexées à l'atteinte d'objectifs ESG pour les clients entreprises (présentation des offres à la question 3.2 du présent rapport).

7 - https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2021-04/strategie_climat_avril2021_1_1_2021-04-14_08-44-13_316.pdf
8 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-01/nzbareport_credit-mutuel-arkea_csr_2023_en.pdf
9 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-01/politique-charbon_credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf
10 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-01/politique-petrole_gaz-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf
11 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-01/politique-transport-aerien-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf
12 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-01/politique-immobilier-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf
13 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2023-11/politique-sante-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2022.pdf
14 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2023-11/politique-armes-controversees-defense-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf
15 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-01/politique-agriculture-viticulture-agroalimentaire-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf

LA MESURE DE SES IMPACTS EXTRA-FINANCIERS

Le Crédit Mutuel Arkéa a conçu **une méthode innovante de mesure de sa performance extra-financière**[16]. L'objectif est d'exprimer en euros les externalités positives et négatives des actions du groupe sur ses parties prenantes (sociétaires, clients, fournisseurs et salariés).

La méthodologie s'appuie sur une série d'indicateurs en lien avec ses activités et son empreinte directe : dix-huit thématiques et vingt-cinq indicateurs d'impact. Les indicateurs d'impact peuvent être externes (relatifs à l'activité des clients et fournisseurs) ou internes (relatifs à l'activité interne du groupe). La trajectoire d'impact s'évalue annuellement.

La performance extra-financière du Crédit Mutuel Arkéa est estimée à près de 9,4 Md€ pour l'exercice 2023. **Pour 1 million d'euros de financements accordés, l'impact environnemental négatif est évalué à - 22 000 euros et l'impact socio-économique positif à + 145 000 euros, soit un impact de 123 000 euros**, en baisse par rapport à 2022 (150 000 euros). Hors investissements, la performance extra-financière est pénalisée par l'effet combiné de la dégradation des indicateurs environnementaux, principalement par une augmentation des coûts du carbone et de l'eau et des indicateurs socio-économiques, principalement sur l'accès au logement traduisant la situation de l'immobilier en France.

Depuis 2023, la mesure de la performance extra-financière s'applique dorénavant aux investissements réalisés par le Crédit Mutuel Arkéa au travers de ses filiales d'assurance-vie, de gestion d'actifs, et de capital-investissement. **La performance extra-financière des investissements du Crédit Mutuel Arkéa sur ce périmètre élargi s'élève à 836 millions d'euros pour l'exercice 2023. Pour 1 million d'euros d'investissements réalisés, l'impact environnemental négatif est évalué à - 89 000 euros et l'impact socio-économique positif à + 170 000 euros**.

16 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2023-11/referentiel-methodologique-performance-globale-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_052023.pdf

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
1.3. Finance durable et performance globale,
1.4. Une entreprise à mission,
1.7. La stratégie du Crédit Mutuel Arkéa,
3.4. Mesure des impacts extra-financiers,
4.1. Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa,
4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,
4.3. Les principaux enjeux et risques extra financiers du Crédit Mutuel Arkéa,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats

PRINCIPE 2 | IMPACT ET DÉFINITION DES OBJECTIFS

QUESTION 2-1

Montrez que votre banque a effectué une analyse d'impact de son/ses portefeuille(s) afin d'identifier ses domaines d'impact les plus significatifs et de déterminer les domaines prioritaires pour la définition d'objectifs. L'analyse d'impact doit être mise à jour régulièrement et satisfaire aux exigences/éléments suivants (a-d) :

a) Portée : quelle est la portée de l'analyse d'impact de votre banque ? Veuillez décrire les parties des principaux domaines d'activité de la banque, les produits/services dans les principales zones géographiques dans lesquelles la banque opère (comme décrit au point 1.1) qui ont été pris en compte dans l'analyse d'impact. Veuillez également décrire les domaines qui n'ont pas encore été inclus et pourquoi.

En 2023, le Crédit Mutuel Arkéa a publié son premier rapport selon les **Principles for Responsible Banking**, initiative rejointe en 2021. A travers ce premier rapport, le groupe a réalisé sa première analyse d'impact, a défini les principaux domaines d'impacts extra-financiers ainsi que les objectifs associés, en cohérence avec sa feuille de route Entreprise à mission.

Au vu des variations marginales du modèle d'affaires du groupe par rapport à l'année 2022, l'approche de l'analyse d'impact n'a pas été revue pour ce nouveau rapport.

L'analyse porte sur les activités de **la banque de détail et en ligne** (42 % du PNBA), **la banque des entreprises, institutionnels et des acteurs de l'immobilier** (14 %), **les activités d'assurances et de gestion d'actifs** (26 %) qui représentent au total 82 % des revenus du groupe Crédit Mutuel Arkéa en 2023. Cette analyse d'impact prend en compte, pour le Pôle BtoB, les activités des filiales Financo et CFCAL.

Le groupe étant principalement présent en France (93,7 % du PNB et plus de 97 % de ses effectifs en 2023), cette analyse d'impact est concentrée sur **les activités réalisées par le groupe en France.**

b) Composition du portefeuille : Votre banque a-t-elle pris en compte la composition de son portefeuille (en %) dans l'analyse ? Veuillez fournir la composition proportionnelle de votre portefeuille au niveau mondial et par périmètre géographique.

i) par secteurs et industries pour les portefeuilles de banque d'affaires, de financement et d'investissement (c'est-à-dire l'exposition sectorielle ou la répartition par industrie en %), et/ou

ii) par produits & services et par types de clients pour les portefeuilles de banque de détail.

Si votre banque a adopté une autre approche pour déterminer l'ampleur de l'exposition de la banque, veuillez développer, pour montrer comment vous avez considéré où se situent les activités principales de la banque en termes d'industries ou de secteurs.

Comme indiqué en réponse à la question 2.1.a, l'analyse d'impact porte les activités représentant 82 % des revenus de Crédit Mutuel Arkéa en 2023 : les activités bancaires pour les clients particuliers, pour les entreprises, professionnels et institutionnels, ainsi que l'activité de capital-investissement et les activités d'assurance et de gestion d'actifs.

Banque des entreprises, institutionnels et acteurs de l'immobilier 14% du PNBA du groupe	Banque de détail et en ligne 42% du PNBA	Activités BtoB et services spécialisés 18% du PNBA	Activités d'assurances et de gestion d'actifs 26% du PNBA
Encours de crédits bruts : 87.5 Md€ Encours dédiés à la transition environnementale : 1.95 Md€ — Encours durables : 0.72 Md€			
Part dans les encours de crédits totaux du groupe (hors créances et provisions) : Prêts accordés aux professionnels et aux entreprises (y compris les TPE et les PME) 21 % Prêts accordés aux collectivités 14 % Prêts garantis d'Etat 1 % Solutions de trésorerie 4 % Nombre des clients entreprises et institutionnels : 252 377 **Exposition brute des entreprises (bilan et hors bilan) par secteur :** Immobilier — Clients entreprises 29,9 % — Clients PME 34,6 % Finance et assurance — 15 % — 3,4 % Activités professionnelles, scientifiques et techniques — 13,5 % — 5 % Commerce et distribution — 8,5 % — 5,4 % Construction — 8,6 % — 5,1 % Agriculture, aquaculture et foresterie — 3,3 % — 18,3 % Autres — 21,2 % — 28,2 %	Prêts habitat (inclut les prêts rénovation) 47 % des encours de crédits totaux du groupe Prêts consommation (inclut les prêts rénovation et les prêts mobilité) 12 % des encours de crédits totaux du groupe **Commentaire** : Les encours des filiales Financo et CFCAL qui sont des activités BtoB sont intégrés dans cette catégorie pour l'analyse d'impact Nombre des clients individuels 5.1 M	Les activités BtoB autres que les prêts de détail de Financo et CFCAL ne sont pas encore évaluées	Encours d'épargne assurance et financière : 82.2 Md€ Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale : 689 M€ Part des actifs gérés avec des critères ESG (Suravenir et Federal Finance Gestion) : 72 % Part des actifs labellisés ISR/Greenfin dans le total des actifs sous gestion (FFG et SPG) : 64 %
Epargne bancaire : 85.1 Md€			

Au 31 décembre 2023, le portefeuille de clients du groupe s'élève à plus de **5,1 millions de clients**. Il est principalement composé de clients particuliers : 4,87 millions de clients particuliers versus 252 377 clients professionnels, entreprises et institutionnels.

Les prêts habitat représentent la plus grande part (47 %) des encours de crédits bruts à fin 2023, suivis par les prêts accordés aux professionnels et aux entreprises (21 %), les prêts accordés aux collectivités (14 %), les prêts à la consommation (12 %), les solutions de trésorerie (4 %) et les prêts garantis d'Etat (1 %).

S'agissant des clients professionnels et entreprises, le secteur le plus représenté est celui de l'immobilier (bailleurs sociaux et foncières) avec 29,9 % de l'exposition brute (encours bilan et hors bilan) des clients entreprises et 34,6 % des PME et professionnels. **L'agriculture, la viticulture et la pêche sont également des marqueurs importants de l'activité économique** dans les territoires d'implantation historiques du Crédit Mutuel Arkéa (18,3 % de l'exposition brute des professionnels et des PME).

A travers ses différentes entités, le groupe propose des solutions d'épargne bancaire, financière et d'assurance-vie. **A fin 2023, les encours d'épargne s'élèvent à 167,3 milliards d'euros**, dont 85,1 milliards d'euros pour l'épargne bancaire et 82,2 milliards d'euros pour l'épargne assurance et financière.

Les primes acquises sur portefeuilles d'assurances totalisent 502 millions d'euros, dont 130 millions d'euros pour l'assurance de personnes et 372 millions d'euros pour l'assurance de biens.

c) Contexte : Quels sont les principaux enjeux et priorités liés au développement durable dans les principaux pays/régions dans lesquels votre banque et/ou vos clients opèrent ? Veuillez décrire comment ceux-ci ont été pris en compte, y compris les parties prenantes que vous avez engagées pour aider à éclairer cet élément de l'analyse d'impact. Cette étape vise à replacer les impacts du portefeuille de votre banque dans le contexte des besoins de la société.

Pour déterminer les principaux enjeux et priorités liés au développement durable en France[17], **le Crédit Mutuel Arkéa a pris en compte les grands cadres de référence** tels que l'Accord de Paris[18], l'Accord de Kunming-Montréal[19], les priorités du Green Deal de l'UE[20], l'agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD) de la France[21], la Stratégie Nationale Bas Carbone[22], la Stratégie Nationale Biodiversité 2030[23], ainsi que la Stratégie Nationale Santé[24]. Le groupe s'est également appuyé sur les outils d'analyse d'impact de l'UNEP FI.

Pour conduire son analyse, il s'est appuyé sur les initiatives et groupes de travail de place, comme ceux organisés par :

- **l'UNEP FI** dans le cadre de la signature des **Principes pour une Banque Responsable**, **l'Institut de la Finance Durable** et **UN Global Compact** pour les enjeux de durabilité au global ;
- **la Net Zero Banking Alliance** et le **CDP** (ex Climate Disclosure Project) pour les enjeux climatiques ;
- **Finance for Biodiversity Pledge** pour les enjeux de biodiversité.

L'analyse a permis d'identifier les défis les plus pertinents pour les principales activités du groupe en France, à savoir :

- **le changement climatique, la biodiversité, la circularité et des écosystèmes sains** ;
- **l'égalité et la transition équitable** qui supposent la disponibilité, l'accessibilité et/ou la qualité des ressources et des services, y compris des services financiers ;
- **l'éducation** ;
- **la santé et le bien-être de tous**, y compris l'alimentation et l'agriculture durables ;
- **la participation citoyenne et l'innovation locale** ;
- la collaboration aux niveaux européen et international **pour la transformation durable des sociétés, la paix et la solidarité.**

Une veille régulière est mise en place au sein du groupe sur certains de ces sujets afin d'alimenter la réflexion stratégique et les travaux des métiers.

Le groupe a, depuis, mené une analyse de double matérialité de ses activités au regard de thématiques environnementales, sociales et de gouvernance définies par la réglementation CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Cette analyse visera à identifier les impacts négatifs et positifs des activités du groupe et de sa chaîne de valeur sur chacune des thématiques ainsi que les risques et les opportunités associées. Le contenu du rapport de durabilité du groupe à compter de 2025 dépendra de cette analyse.

17 - *Périmètre retenu pour l'analyse*
18 - https://www.un.org/en/climatechange/paris-agreement
19 - https://www.cbd.int/article/cop15-cbd-press-release-final-19dec2022
20 - https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en
21 - https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/documents-a-telecharger/article/telecharger-la-feuille-de-route
22 - https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc
23 - https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-biodiversite#:~:text=La%20strat%C3%A9gie%20de%20l'UE,r%C3%A9tablissement%20d'ici%20%C3%A0%202030.
24 - https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/strategie-nationale-de-sante/article/la-strategie-nationale-de-sante-2018-2022

Sur la base de ces 3 premiers éléments d'une analyse d'impact, quels domaines d'impact positifs et négatifs votre banque a-t-elle identifiés ? Quels (au moins deux) domaines d'impact significatifs avez-vous priorisés pour poursuivre votre stratégie de définition d'objectifs (voir 2.2) ? Veuillez développer.

Grâce à l'identification des enjeux pertinents au titre de l'exercice 2023, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a identifié les domaines d'impact positifs et négatifs en lien avec ses activités, présentés ci-après. Il s'est appuyé sur les outils promus par la place : UNEP FI, la matrice de matérialité SASB et le cadre SBTN.

Principaux domaines d'impact négatifs	Principaux domaines d'impact positifs
• Lutte contre le réchauffement climatique • Adaptation au changement climatique • Biodiversité et écosystèmes sains • Disponibilité, accessibilité, qualité des services et des ressources (eau, nourriture, énergie, logement, santé, éducation, mobilité, information, connectivité, culture, finance) • Santé et sécurité • Moyens de subsistance : accès de la population à l'emploi et au travail décent • Engagement, diversité et inclusion des employés • Sécurité des données	• Disponibilité, accessibilité, prix abordables, qualité des services et des ressources (eau, nourriture, énergie, logement, santé, éducation, mobilité, information, connectivité, culture, finance) • Infrastructures • Développement et création de marchés durables, y compris par le développement et la création de valeur grâce à des micro-, petites et moyennes entreprises. • Santé et sécurité

Ces domaines d'impacts sont susceptibles d'évoluer à la suite de l'analyse de double matérialité menée par le groupe en 2024, au titre de la directive CSRD.

A date, trois domaines d'impact d'importance stratégique sont identifiés, conformément aux décisions du Comité Exécutif et du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale du Crédit Mutuel Arkéa (éléments détaillés dans la partie 5).

DISPONIBILITÉ, ACCESSIBILITÉ ET QUALITÉ DES SERVICES EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

En 2023, en France, 5,3 millions de personnes (8 % de la population) vivaient sous le seuil de pauvreté[25]. L'aggravation de la pauvreté est à la fois due à la baisse des revenus et des aides en 2022, mais surtout à l'augmentation du coût de la vie. Les prix alimentaires ont encore augmenté de 7 % en 2023 et ceux de l'énergie de 23 %. **Cet enjeu clé pour le pays a été défini comme une priorité pour la France, notamment dans les activités de banque de détail.**

La protection des personnes financièrement fragiles est devenue une réalité avec la loi SRAB (de Séparation et de Régulation des Activités Bancaires) du 26 juillet 2013. **Une charte d'inclusion bancaire et de prévention de la dette a été adoptée par l'Association française des établissements de crédit et des sociétés d'investissement.**

La loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance impose aux entreprises de prévenir les atteintes potentielles aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité de personnes, et à l'environnement. liées à leurs opérations. **Le groupe a identifié le risque d'exclusion du système bancaire et d'assurance des clients en situation de fragilité comme un enjeu majeur pour ses activités.** Ces éléments sont détaillés dans le compte rendu du Plan de Vigilance.

Le groupe s'est engagé à aller au-delà des obligations réglementaires.

En effet, la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa intègre ce domaine d'impact dans l'un de ses engagements :

▶ Engagement 4 : Cultiver une relation de confiance durable avec tous nos sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles.

Le groupe a mis en place des offres et des dispositifs de solidarités dédiés (détails au point 3.2 du présent rapport).

25 - https://www.francetvinfo.fr/societe/plan-pauvrete/precarite-en-2023-5-3-millions-de-personnes-vivaient-sous-le-seuil-de-pauvrete-en-france_6304863.html

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Identifié comme l'un des enjeux internationaux, européens et nationaux prioritaires, ce domaine d'impact est également majeur pour les secteurs et les clients financés par le groupe. **Le Crédit Mutuel Arkéa joue un rôle clé dans l'accompagnement des clients professionnels, entreprises et institutionnels ainsi que des clients particuliers dans leur transition environnementale.**

La Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa intègre ce domaine d'impact dans deux de ses engagements :

- Engagement 1 : Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental – positif, par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires ;

- Engagement 2 : Accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition environnementale.

Le groupe a également mis en place une Stratégie climat et s'est engagé dans des initiatives dédiées aux enjeux environnementaux : Net Zero Banking Alliance (2022) et Finance for Biodiversity Pledge (2021).

Au niveau des clients entreprises et institutionnels, l'accent est mis sur **le financement des énergies renouvelables** et de **l'efficacité énergétique.**

Au niveau des clients particuliers, l'accompagnement se concentre sur **le financement de l'efficacité énergétique de l'immobilier et de la mobilité durable.**

A noter que ces deux premiers domaines d'impact (inclusion et climat) se recoupent. En effet, les personnes à faible revenu qui n'ont pas accès aux prêts dédiés à la rénovation sont souvent celles qui sont les plus exposées aux effets du réchauffement climatique (par exemple les vagues de chaleur). **L'enjeu concerne à la fois l'inclusion financière et le changement climatique.**

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Enjeu national clé et priorité en termes d'ODD pour la France, la santé a été mise en lumière avec la récente crise sanitaire.

Les inégalités sociales et territoriales de santé en France restent élevées : 87 % de la population vit dans un désert médical, 6,7 millions de Français n'ont pas de médecin traitant, soit 11 % de la population[26] et le nombre de personnes qui seront dépendantes en 2040 est estimé à 1,2 million[27].

Le groupe a mis en place une politique d'accompagnement de la santé sur les territoires et il soutient par le financement le secteur de la recherche et de la santé, l'accès aux soins et les solutions de santé sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Ce domaine d'impact est également **en lien avec l'inclusion financière.** Les problèmes de santé peuvent entraîner des conséquences financières pour les clients, et dans certains cas, provoquer leur exclusion de certains services. Le Crédit Mutuel Arkéa peut identifier des solutions pour éviter un accroissement des difficultés financières de certains clients.

La santé est également liée **à l'enjeu du changement climatique et de la biodiversité.** Les pollutions, la mauvaise qualité de l'air et de l'eau sont autant de facteurs qui, seuls ou cumulés, contribuent à la survenance de nombreuses maladies (cancers, pathologies respiratoires, allergies, asthmes, maladies cardiovasculaires, diabète, obésité). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les facteurs environnementaux seraient responsables de près de 20 % de la mortalité dans la région européenne.

Au-delà de ces trois domaines d'impact prioritaires, le Crédit Mutuel Arkéa prend également en compte **d'autres domaines d'impact**, comme le démontre le tableau ci-après.

26 - https://medias.amf-asso.fr/docs/DOCUMENTS/9f9b988018dc49fc60b7bdc695a3bfe2.pdf
27 - https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371933?sommaire=1372045#:~:text=Le%20vieillissement%20de%20la%20population,2040%2C%20contre%20800%20000%20actuellement

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
3.4. Mesure des impacts extra-financiers,
4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,
4.3. Les principaux enjeux et risques extra financiers du Crédit Mutuel Arkéa,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats,
5.4. Risque de crédit et de contrepartie,
5.13. Risques environnementaux dont climatiques

Domaines d'impact	Illustrations d'actions mises en place par le groupe
Adaptation au changement climatique	**Analyse d'impact : le réchauffement climatique est source de risques physiques en cas de difficultés à mettre en place des solutions d'adaptation.** Une question relative aux risques climatiques physiques est intégrée à l'outil de cotation des risques ESG des clients entreprises (> 10 millions d'euros de chiffre d'affaires) Durant l'année 2023, le référentiel PRISM (Physical Risks Internal Scoring Model) dédié à l'évaluation et la mesure géographique des risques climatiques physiques (six aléas climatiques couverts) au niveau des communes pour la France métropolitaine a été déployé afin de mesurer les expositions du Crédit Mutuel Arkéa sensibles aux risques physiques aigus et chroniques. L'outil PRISM a vocation à être amélioré dans le temps en descendant à un niveau de granularité géographique plus fin et en couvrant davantage d'aléas climatiques.
Disponibilité, accessibilité, prix abordable, qualité des services et des ressources (eau, nourriture, énergie, logement, santé, éducation, mobilité, information, connectivité, culture, finance)	**Offres :** • **Logement social :** financement des collectivités locales, promoteurs, acteurs du logement social, les aidant à mener à bien leurs initiatives (construction de logements locatifs sociaux, réhabilitation de logements, politique de rénovation urbaine, propriété sociale, etc.).Partenariat entre Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et une association pour accompagner les organismes du logement social dans leur reporting ESG avec la mise en place du premier référentiel ESG dédié au secteur de l'habitat social. Mise à disposition par les fédérations du Prêt Social Location Accession (PSLA) et du Bail Réel et Solidaire (BRS) : près de 350 foyers auront été accompagnés en 2023 au travers de ces deux dispositifs. • **Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) et Livrets CMB & CMSO (Livrets A)** contribuant pour partie au financement du logement social. • **Education :** financements d'acteurs, de projets et d'initiatives dans le domaine de l'éducation. **KPI de mesure de la performance globale :** gain de pouvoir d'achat, nombre de foyers en logement social, nombre de foyers propriétaires, nombre d'élèves inscrits, nombre de véhicules financés.
Santé et sécurité	**Analyse d'impact :** identification des secteurs d'activité les plus à risque en matière de santé et de sécurité des personnes et questions dédiées à l'octroi de crédit aux entreprises de plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires, mise en œuvre d'une cartographie des incidences potentielles sur les Droits de l'homme par pays. **Offres :** Arkéa on Life propose des solutions de protection des salariés isolés par une montre connectée.
Moyens de subsistance : accès de la population à l'emploi et au travail décent	**Engagement global :** l'un des cinq engagements de la Raison d'être vise à soutenir les coopérations territoriales et la vitalité locale. **KPI de mesure de la performance globale :** valeur ajoutée sur les territoires, nombre d'emplois soutenus.
Engagement, diversité et inclusion des employés	**Objectifs Entreprise à mission :** ambition de mettre en œuvre des actions pour agir en faveur de la mixité et la diversité ainsi que sur les conditions d'une insertion durable dans l'emploi (intergénérationnel, parentalité, mission handicap, mixité…). Objectifs 2024 : maintien du niveau de l'index égalité professionnelle par rapport au ratio calculé en 2021 (sur la base des données 2020) et hausse du taux de collaborateurs en situation de handicap: + 0,5 pt/an d'ici fin 2024. Ces objectifs étaient atteints à fin 2023. Pour atteindre ces objectifs, le groupe a élargi sa communauté des ambassadeurs diversité pour le développement de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité. Le groupe a déployé un premier diagnostic Diversité & Inclusion visant à évaluer le sentiment d'inclusion et de discrimination, mais également à établir une photographie de la diversité, le tout dans un esprit de transparence visant à façonner une stratégie d'inclusion propre au groupe. La direction Dynamique des Relations Humaines a signé un nouvel accord Handicap qui vise + de 6 % d'emploi de personnes en situation de handicap (UES Arkade). Cette même direction a déployé THalent Digital, un dispositif de formation pour favoriser l'accès aux travailleurs handicapés dans le secteur numérique. **Initiatives de place :** le groupe est proactif au sein d'initiatives de place pour promouvoir la mixité.
Participation citoyenne et innovation locale	**Engagement global :** l'un des cinq engagements de la Raison d'être vise à soutenir les coopérations territoriales et la vitalité locale. Le groupe travaille aux côtés d'organisations et d'associations œuvrant pour améliorer et promouvoir la créativité, l'excellence, l'expertise et les connaissances dans les régions, dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé et du sport. **KPI de mesure de la performance globale :** valeur ajoutée sur les territoires, nombre d'emplois soutenus.
Collaboration aux niveaux européen et international pour la transformation durable des sociétés, la paix et la solidarité	**Contribution aux initiatives et aux engagements globaux et européens** : l'implication du Crédit Mutuel Arkéa dans ces initiatives et engagements, qu'ils soient internationaux, nationaux ou locaux, vise à apporter une contribution active et collective à la réalisation d'un développement économique durable. Le Crédit Mutuel Arkéa contribue à un certain nombre d'initiatives internationales, telles que : UN Global Compact, Finance for Biodiversity Pledge, Net Zero Banking Alliance, TCFD, CDP.

d) Pour ceux-ci (au moins deux domaines d'impact prioritaires) : Mesure de la performance : votre banque a-t-elle identifié les secteurs et les industries ainsi que les types de clients financés ou dans lesquels les investissements sont à l'origine des impacts positifs ou négatifs réels les plus importants ? Veuillez décrire comment vous avez évalué la performance de ceux-ci, en utilisant des indicateurs appropriés liés aux domaines d'impact significatifs qui s'appliquent au contexte de votre banque.

Pour déterminer les domaines prioritaires pour la fixation d'objectifs parmi ses domaines d'impact les plus significatifs, vous devez tenir compte des niveaux de performance actuels de la banque, c'est-à-dire des indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs et/ou des approximations des impacts sociaux, économiques et environnementaux résultant des activités de la banque et fourniture de produits et de services. Si vous avez identifié le climat et/ou la santé financière et l'inclusion comme vos domaines d'impact les plus importants, veuillez également vous référer aux indicateurs applicables dans l'annexe.

Si votre banque a adopté une autre approche pour évaluer l'intensité de l'impact résultant de ses activités et de la fourniture de produits et services, veuillez la décrire.

Le résultat de cette étape fournira également la base de référence (y compris les indicateurs) que vous pourrez utiliser pour fixer des objectifs dans deux domaines d'impact les plus significatifs.

Les schémas ci-après illustrent les démarches initiées par le groupe et l'estimation des impacts associés. Ils sont basés sur les outils de théorie du changement développés par l'UNEP FI.

Ils présentent notamment la stratégie, les politiques sectorielles, l'organisation interne, des offres et des engagements mis en œuvre vis-à-vis des clients. L'évaluation des impacts intègre des indicateurs d'impacts extra-financiers, qui expriment en euros les externalités positives et négatives des actions du groupe sur ses parties prenantes (conformément à la méthodologie décrite en partie 1).

Les schémas présentés ci-après ont vocation à illustrer la démarche du groupe (ils ne sont pas exhaustifs).

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

En tant qu'acteur financier, la grande majorité des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des activités du Crédit Mutuel Arkéa est liée à ses financements et investissements.

Dans le cadre de sa Stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à adopter une trajectoire d'alignement bas carbone de ses financements à horizon 2030. Cet engagement a été conforté par l'adhésion à la Net Zero Banking Alliance (NZBA) en 2022. Cette alliance de banques, inscrite dans l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI), soutient la mise en œuvre de stratégies de décarbonation en fournissant un cadre et des lignes directrices cohérentes aux institutions financières, s'appuyant sur la science.

Le schéma ci-après illustre **les actions en matière de lutte contre le changement climatique.**

Pratiques

Pourquoi ?

Dégradation de l'environnement : rapports GIEC et IPBES

L'Accord de Paris

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) : la feuille de route de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050

L'Accord Kunming-Montréal

La Stratégie Nationale Biodiversité à horizon 2030

Actions

Engagements publics
NZBA, TCFD, CDP, Finance for Biodiversity Pledge, contribution aux initiatives régionales

Stratégie, politiques et process
Stratégie climat et trajectoire NZBA
Finance for Biodiversity Pledge
Politique charbon
Politique pétrole et gaz
Politique aérien
Politique immobilier
Politique agriculture, viticulture, agroalimentaire
Analyse des risques et de la performance ESG - facteur climat
Cotation risques ESG intégrée au processus d'octroi

Engagements clients

Activités bancaires :
Direction Transition Environnementale qui accompagne les clients dans leurs projets d'énergies renouvelables
Prêt PACT Trajectoire ESG
Prêt PACT Carbone
Prêt Arkéa Impulse : conditions bonifiées projets de transition
Dispositif d'accompagnement ESG Spark, webinaires, programmes de mentorat

Epargne :
Politiques d'engagement pour réduire les impacts négatifs

Offres

Solutions pour les clients individuels : Plateformes de simulation et prêts pour financer la rénovation énergétique, la mobilité durable, les énergies renouvelables

Solutions pour les clients entreprises et institutionnels : Prêts pour soutenir la transition des secteurs : projets d'énergies renouvelables, 'efficacité énergétique et mobilité durable.

Épargne : Dépôts à terme Impulse, épargne financière et assurance (Federal Global Green Bonds, Autofocus Transition Climat, Infrastructure Transition).

Résultats des actions

Environnement politique favorable

Les entreprises clientes se conforment aux demandes et travaillent à un plan de transition : actuellement non mesuré

Effets des actions

Changements politiques mondiaux

Transition du portefeuille :

Hause de la production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale :
1 003 M€

Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale : 689,3 M€

Charbon : à fin 2023, les encours atteignent 0,25 M€

Engagements NZBA définis par secteur à horizon 2030 :

Acier (scope 1 et 2) : 1024 kgCO2 par tonne d'acier produit

Ciment (scope 1 et 2) : 463 kgCO2 par tonne de ciment produit

Transport aérien (scope 1) : 72 gCO2 par km et par passager

Immobilier résidentiel (scope 1 et 2) : 12 kgCO2e par m² et par an

Emissions de GES financées Immobilier résidentiel :
227 696 tCO2e (données 2022)

Investissements et financement des entreprises sur les dix secteurs les plus carbo-intensifs :
6 769 742 tCO2e (2022)

Performance extra-financière environnementale mesurée en € :
- 1 394 € (- 1 032 M€ en 2022)

Portefeuille aligné avec une trajectoire 1,5°C :
objectif engagement NZBA

Impact

Ambition visée :

Les financements de la banque contribuent à la limitation du changement climatique à 2°C voire 1,5°C

Les financements de la banque contribuent aux objectifs de l'Accord Kunming-Montréal

Contribution aux ODD 6, 7, 13, 14, 15

S'appuyant sur ce travail exploratoire mené en 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a poursuivi ses actions de meilleure connaissance de l'impact climatique de ses financements et a adopté des objectifs à 2030 sur certains secteurs parmi les plus intenses en carbone de son bilan. Dans son 1er rapport NZBA - Objectifs climatiques, le Crédit Mutuel Arkéa a publié en 2023 la mesure des émissions financées au 31/12/2022 sur le périmètre des financements bancaires et des placements de trésorerie de la Salle des marchés.

▶ **Mesure au 31/12/2022 des émissions financées sur le périmètre des investissements[28] et financement[29] des entreprises[30] sur les dix secteurs les plus carbo-intensifs[31] (pour un total d'encours de 20,2 Mds €) : 6 769 742 tCO2e.**

Cette mesure a été réalisée en s'appuyant sur des proxys fournis par la base PCAF, en "asset based". Cette méthodologie sera évolutive dans le temps afin d'affiner la mesure.

▶ **Mesure au 31/12/2022 des émissions financées au titre des financements de l'immobilier résidentiel pour les clients particuliers (sur un périmètre[32] analysé de 30,9 Mds € d'encours) : 227 696 tCO2e.**

Cette mesure a été réalisée en combinant des données issues des DPE des biens financés, des données issues d'une base externe (Ademe) ainsi que des données statistiques.

Ces éléments de mesure permettent de définir les actions prioritaires à mener pour contribuer à une réduction des impacts des activités à moyen-long terme, notamment par une sélectivité des financements au regard de leur intensité carbone.

A noter : *les méthodologies construites et appliquées par le Crédit Mutuel Arkéa pour réaliser cette mesure sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Elles sont dépendantes notamment de l'accès aux données extra-financières, de la qualité des données, de l'évolution du périmètre couvert et des futurs scénarios climatiques disponibles. Le cas échéant, ces évolutions seront présentées à l'occasion de prochaines publications annuelles. Elles sont également susceptibles de faire évoluer les objectifs à 2030 présentés dans le rapport "Objectifs climatiques NZBA".*

BIODIVERSITÉ

Dans son approche de la biodiversité et du capital naturel, le groupe Crédit Mutuel Arkéa adopte une définition large de ces notions et intègre dans ses travaux les enjeux de préservation des écosystèmes, des ressources naturelles terrestres et maritimes, la gestion de l'eau douce, ainsi que la lutte contre toute forme de pollutions. Il s'appuie pour cela sur les travaux scientifiques menés au niveau international : notamment le rapport de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) et les travaux du SBTN (Science-Based Targets Network), réseau de plus de 45 organisations qui développe des méthodes et des ressources pour établir et mettre en œuvre des objectifs scientifiques pour la nature, tant pour les entreprises que pour les villes.

Les luttes contre le dérèglement climatique et contre l'effondrement de la biodiversité sont à mener de concert, puisque ces deux enjeux sont étroitement liés et s'influencent mutuellement.

Le schéma ci-après illustre **les actions en matière de biodiversité**

28 - Placements de trésorerie de la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa
29 - Financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, du Crédit Mutuel Arkéa, d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, d'Arkéa Crédit-Bail, de Fortuneo, Financo, CFCAL, d'Arkéa Banque Privée et investissements d'Arkéa Capital.
30 - tels que reportés dans les FINREP
31 - Les dix secteurs les plus carbo-intensifs correspondants aux codes NACE suivants : A - Agriculture, sylviculture et pêche ; B - Industries extractives ; C - Industrie manufacturière ; D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; E - Production et distribution d'eau ; F - Construction ; G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; H - Transports et entreposage ; L - Activités immobilières ; I - Hébergement et restauration.
32 - 92 % du périmètre initialement analysé, qui concerne le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Fortuneo et Arkéa Banque Privée. Le périmètre final est partiel du fait d'un manque de données disponibles, ne permettant pas de couvrir la totalité des encours.

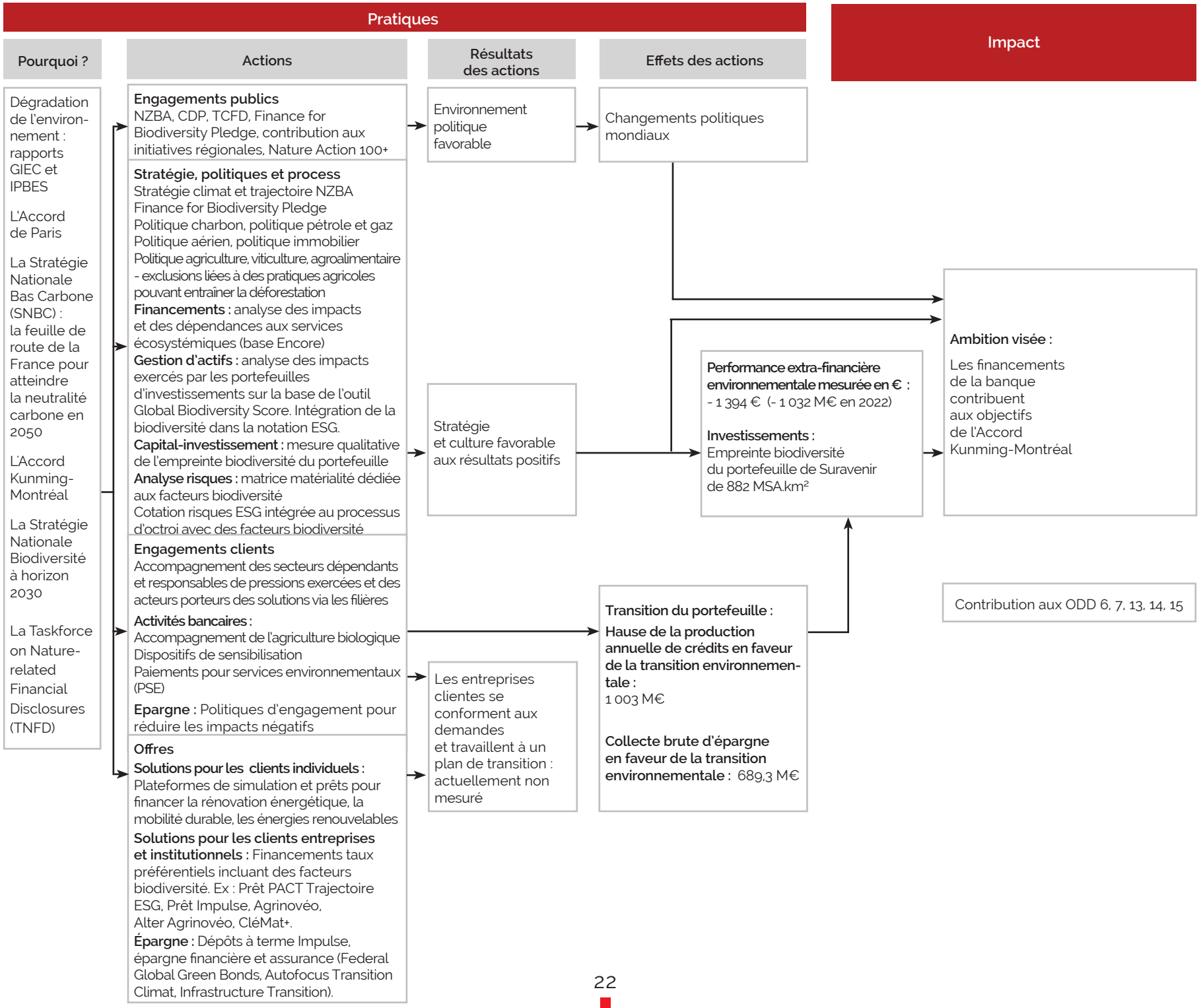
Pratiques
Impact
Pourquoi ?
Actions
Résultats des actions
Effets des actions
Dégradation de l'environnement : rapports GIEC et IPBES
L'Accord de Paris
La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) : la feuille de route de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050
L'Accord Kunming-Montréal
La Stratégie Nationale Biodiversité à horizon 2030
La Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)
Engagements publics
NZBA, CDP, TCFD, Finance for Biodiversity Pledge, contribution aux initiatives régionales, Nature Action 100+
Stratégie, politiques et process
Stratégie climat et trajectoire NZBA
Finance for Biodiversity Pledge
Politique charbon, politique pétrole et gaz
Politique aérien, politique immobilier
Politique agriculture, viticulture, agroalimentaire - exclusions liées à des pratiques agricoles pouvant entraîner la déforestation
Financements : analyse des impacts et des dépendances aux services écosystémiques (base Encore)
Gestion d'actifs : analyse des impacts exercés par les portefeuilles d'investissements sur la base de l'outil Global Biodiversity Score. Intégration de la biodiversité dans la notation ESG.
Capital-investissement : mesure qualitative de l'empreinte biodiversité du portefeuille
Analyse risques : matrice matérialité dédiée aux facteurs biodiversité
Cotation risques ESG intégrée au processus d'octroi avec des facteurs biodiversité
Engagements clients
Accompagnement des secteurs dépendants et responsables de pressions exercées et des acteurs porteurs des solutions via les filières
Activités bancaires :
Accompagnement de l'agriculture biologique
Dispositifs de sensibilisation
Paiements pour services environnementaux (PSE)
Epargne : Politiques d'engagement pour réduire les impacts négatifs
Offres
Solutions pour les clients individuels : Plateformes de simulation et prêts pour financer la rénovation énergétique, la mobilité durable, les énergies renouvelables
Solutions pour les clients entreprises et institutionnels : Financements taux préférentiels incluant des facteurs biodiversité. Ex : Prêt PACT Trajectoire ESG, Prêt Impulse, Agrinovéo, Alter Agrinovéo, CléMat+.
Épargne : Dépôts à terme Impulse, épargne financière et assurance (Federal Global Green Bonds, Autofocus Transition Climat, Infrastructure Transition).
Environnement politique favorable
Stratégie et culture favorable aux résultats positifs
Les entreprises clientes se conforment aux demandes et travaillent à un plan de transition : actuellement non mesuré
Changements politiques mondiaux
Performance extra-financière environnementale mesurée en € : - 1 394 € (- 1 032 M€ en 2022)
Investissements : Empreinte biodiversité du portefeuille de Suravenir de 882 MSA.km²
Transition du portefeuille :
Hause de la production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale : 1 003 M€
Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale : 689,3 M€
Ambition visée :
Les financements de la banque contribuent aux objectifs de l'Accord Kunming-Montréal
Contribution aux ODD 6, 7, 13, 14, 15

La première étape pour un acteur financier consiste à comprendre et évaluer ses dépendances aux services écosystémiques et mesurer les impacts de ses portefeuilles de financement et d'investissement sur la biodiversité. Dans cette démarche, le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur différents travaux scientifiques disponibles et sur des outils reconnus par les initiatives de place. Le groupe utilise notamment la base ENCORE, les travaux du Science Based Targets Network (SBTN), l'outil GBS (Global Biodiversity Score) en gestion d'actifs, ainsi que les recommandations de cabinets d'experts. Le groupe est toutefois conscient des limites des outils et des méthodologies de mesure disponibles.

Sur le portefeuille de financements, le groupe a réalisé une première analyse des impacts de ses portefeuilles de financement en s'appuyant sur la base ENCORE. Cette analyse a porté sur les encours de crédits des secteurs de l'immobilier, de la construction, de l'agriculture et du commerce et a permis d'identifier les quatre pressions qui engendrent le plus d'impacts sur la biodiversité : l'utilisation des écosystèmes terrestres, de l'utilisation de l'eau, des émissions de GES et de la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

Sur le portefeuille d'investissement sen gestion d'actifs Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion et Suravenir ont également réalisé une première analyse des impacts exercés par leurs portefeuilles d'investissements sur la base de l'outil Global Biodiversity Score (GBS), proposé par Carbon4 Finance et CDC Biodiversité. Le GBS quantifie en MSA.km² (Mean Species abundance kilomètre carré) l'impact de ces pressions et mesure l'intégrité des écosystèmes et la surface impactée. Le suivi d'un indicateur d'empreinte biodiversité sur une part représentative de leurs portefeuilles d'actifs sera instauré. Il est important de noter que l'intégration de toutes les dimensions de la biodiversité dans les activités d'investissement du groupe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Au 31 décembre 2022, l'empreinte biodiversité du portefeuille de Suravenir était de 882 MSA.km². Cette mesure est réalisée sur les investissements en entreprises couverts par la base de données utilisée, soit 40 % de l'actif représentant un taux de couverture de 75,6 % des entreprises investies. Ce calcul correspond à la somme des impacts de biodiversité terrestre des entreprises multipliée par le ratio d'emprise du portefeuille de Suravenir (investissement divisé par la valeur d'entreprise, y compris les liquidités, de chaque émetteur).

En matière de capital-investissement, Arkéa Capital a réalisé une mesure qualitative de l'empreinte biodiversité de son portefeuille en collaboration avec le cabinet BL Evolution. Cette mesure a permis d'identifier les secteurs prioritaires concentrant les principaux risques de transition (liés aux impacts sur la biodiversité) ainsi que les principaux risques physiques (liés à l'érosion de la biodiversité). Les résultats sont publiés dans le rapport Article 29 Loi Énergie Climat d'Arkéa Capital. A partir de cet état des lieux, Arkéa Capital a construit en 2023 sa stratégie biodiversité à horizon 2030.

Les différentes actions déployées sont précisées dans le cadre du rapport biodiversité[33] du groupe.

En ce qui concerne la mesure de la performance extra-financière en euros, cinq indicateurs, en lien avec les pressions responsables de la perte de biodiversité, sont intégrés dans le calcul des externalités négatives : l'artificialisation des sols, l'eutrophisation des eaux, les émissions de Gaz à Effet de Serre, la consommation d'eau, la production de déchets résiduels.

Pour l'année 2023, les externalités négatives associées au volet environnemental du groupe ont été estimées :

- **Pour 1 million d'euros de financements accordés, l'impact environnemental négatif est évalué à - 22 000 euros**

- **Pour 1 million d'euros d'investissements réalisés, l'impact environnemental négatif est évalué à - 89 000 euros.**

33 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/upload/docs/application/pdf/2024-03/rapport-biodiversite-capital-naturel-2023_finance-durable_csr_2024.pdf

Le tableau ci-dessous illustre des exemples d'offres existantes en matière de climat et de biodiversité. Les produits proposés par le groupe sont détaillés dans la section 3 - Opportunités d'affaires.

Banque de détail et en ligne[34] pour les particuliers	Banque des professionnels, agriculteurs, entreprises et institutionnels	Epargne	Base de référence 2022	KPI 2023
Prêts habitat pouvant financer des logements de bonne performance énergétique Prêts dédiés à la rénovation énergétique ou à la production d'énergie renouvelable - taux zéro ou taux préférentiels Plateforme d'estimation des diagnostics d'efficacité énergétique Prêt audit énergétique Prêt pour véhicule hybride ou électrique Accompagnement des démarches éco-responsables avec des solutions d'assurance adaptées Plateforme Nidomio dédiée aux accompagner ses clients et partenaires dans l'objectif de multiplier les projets de rénovation	Prêts en faveur de la transition environnementale des secteurs (TPE, PME et ETI) les plus exposés aux risques climatiques selon la SNBC et la taxonomie verte de l'UE (exemples d'offres : PACT Trajectoire ESG, Arkéa Impulse, Pact Carbone, Pronovéo, Agrinovéo, Clémat, Alter Agrinovéo) • Immobilier et Construction • Agriculture, aquaculture et foresterie • Industrie manufacturière • Transport et stockage • Production et distribution d'électricité, gaz, chaleur et air conditionné ESG Spark : dispositif de sensibilisation, d'évaluation et de progrès de leur performance ESG, qui s'appuie sur les thématiques de l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et le social. Financement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et d'autres projets verts pour les entreprises et les collectivités locales : Accompagnement par la Direction de la Transition Environnementale d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Produits d'épargne orientés vers la transition environnementale : Fonds Federal Global Green Bonds, Fonds Autofocus Transition Climat, Plateforme Infrastructure Transition, Perspectives Globe, Sérénité Globe DAT Impulse Suravenir Infrastructures Durables	Encours de crédits en faveur de la transition environnementale des clients particuliers : **885 M€** Encours de crédits en faveur de la transition environnementale des entreprises, institutionnels : **609 M€** Production totale des crédits qui financent la transition environnementale : **860 M€** Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale : **182 M€** Nombre de bénéficiaires de la couverture systématique d'assurance des équipements écologiques : **27 970** Nombre de bénéficiaires de la couverture d'assurance qui récompense et incite les clients qui utilisent moins ou mieux leur véhicule et contribuent à réduire l'empreinte carbone : **283 849**	Encours de crédits en faveur de la transition environnementale des clients particuliers : **1 200 M € (+36 %)** Encours de crédits en faveur de la transition environnementale des entreprises, institutionnels : **758 M € (+24 %)** Production totale des crédits qui financent la transition environnementale : **1 003 M€ (+17 %)** Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale : **689,3 M€ (+279 %)** Nombre de bénéficiaires de la couverture systématique d'assurance des équipements écologiques : **32 366 (+16 %)** Nombre de bénéficiaires de la couverture d'assurance qui récompense et incite les clients qui utilisent moins ou mieux leur véhicule et contribuent à réduire l'empreinte carbone : **288 567 (+1,7 %)**

34 - y compris Financo et CFCAL

INCLUSION FINANCIÈRE

Le schéma ci-après illustre **les actions en matière d'inclusion financière.**

Théorie du changement : inclusion financière

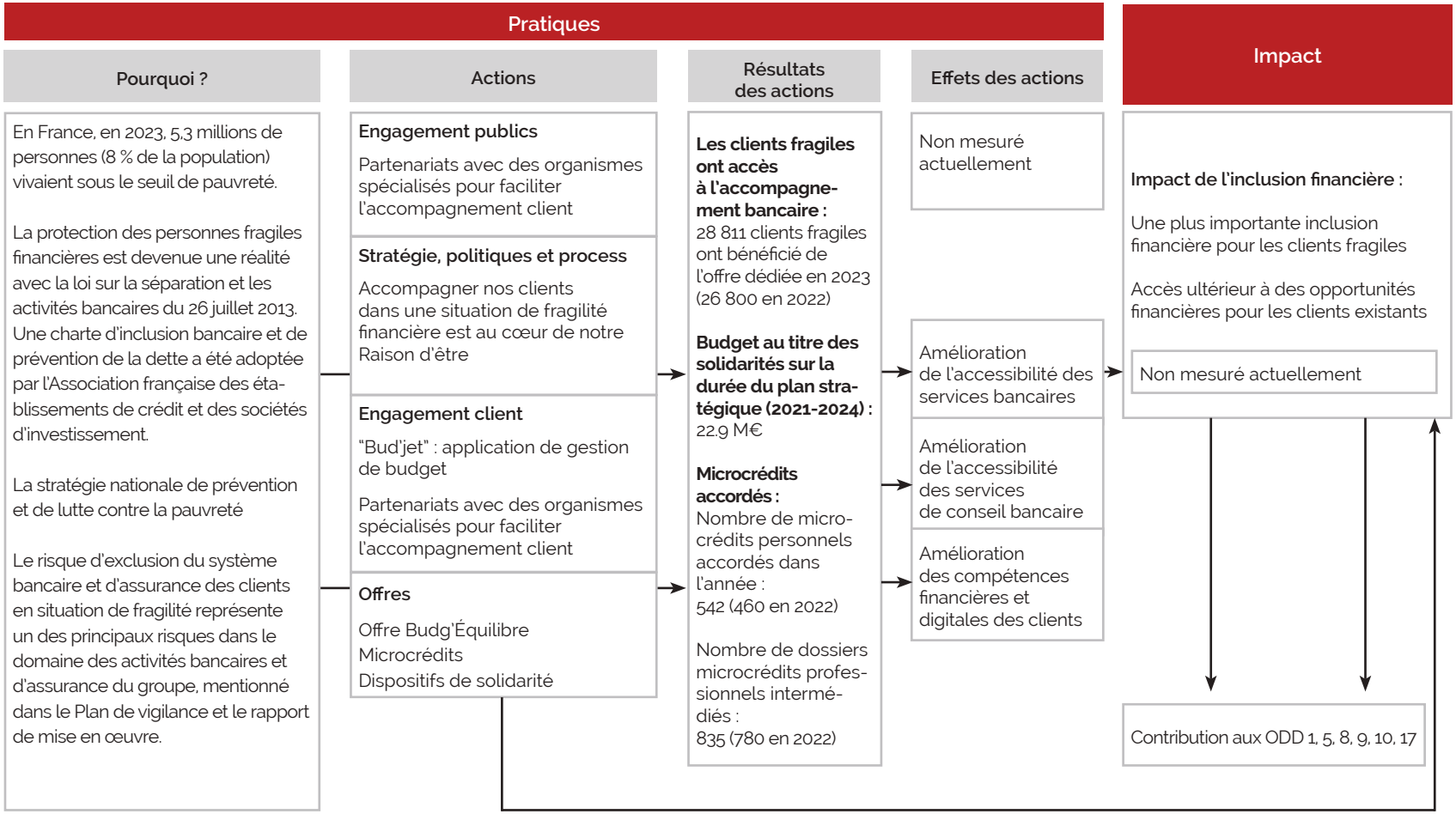

Le tableau ci-dessous illustre des exemples d'offres existantes en matière d'inclusion financière.

Banque de détail et en ligne	Base de référence 2022	KPI 2023
Offre Budg'Equilibre dont le tarif est fixé à un euro depuis le 1er janvier 2023, ou encore le plafonnement des frais d'incidents pour les clients financièrement fragiles	Taux de rencontre des personnes financièrement fragiles : **59,3 %**	Taux de rencontre des personnes financièrement fragiles : **60,3 % (+1 %)**
Dispositifs de solidarité en faveur des clients fragiles, y compris microcrédits accordés aux clients individuels et aux clients professionnels	Nombre des clients fragiles qui bénéficient de l'offre spécifique : **26 800**	Nombre des clients fragiles qui bénéficient de l'offre spécifique : **28 811 (+7 %)**
	Microcrédits personnels accordés : **460**	Microcrédits personnels accordés : **542 (+18 %)**
	Montant moyen des microcrédits personnels accordés : **3 391 €**	Montant moyen des microcrédits personnels accordés : **3 691 € (+9 %)**
	Nombre de dossiers de microcrédits professionnels intermédiés : **780**	Nombre de dossiers de microcrédits professionnels intermédiés : **835 (+7 %)**
	Montant des microcrédits personnels financés sur l'année : **1 559 794 €**	Montant des microcrédits personnels financés sur l'année : **2 000 293 € (+28 %)**
		Montant versé au titre des solidarités sur la période 2021-2023 : **22.9 M€**

Depuis le lancement du plan, soit sur la période 2021-2023, un total de 22.9 M€ ont été versés au titre des solidarités.

En 2023, 28 811 clients fragiles ont pu bénéficier de l'offre spécifique avec une suppression des frais d'incidents bancaires.

Les dispositifs de solidarité des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont soutenu en 2023, à titre d'exemples :

- 542 microcrédits personnels ont été accordés pour un montant total de plus de deux millions d'euros et plus d'un million d'euros de dons ont permis aux foyers aidés d'assainir leur situation financière ;
- 930 dons ont été versés pour des projets de création ou de reprise d'entreprise ;
- 1 300 associations ont été aidées pour faire face à des difficultés ou soutenues dans leurs actions solidaires ou environnementales avec plus de deux millions d'euros de dons.

En lien avec les questions de confidentialité, nous ne pouvons pas divulguer les données d'impact liées à nos clients particuliers (liées à leur âge, sexe, revenu…).

SANTÉ ET BIEN ÊTRE DE TOUS

Le schéma ci-après illustre **les actions en faveur du soutien aux enjeux de santé et de bien-être.**

Théorie du changement : santé et bien être

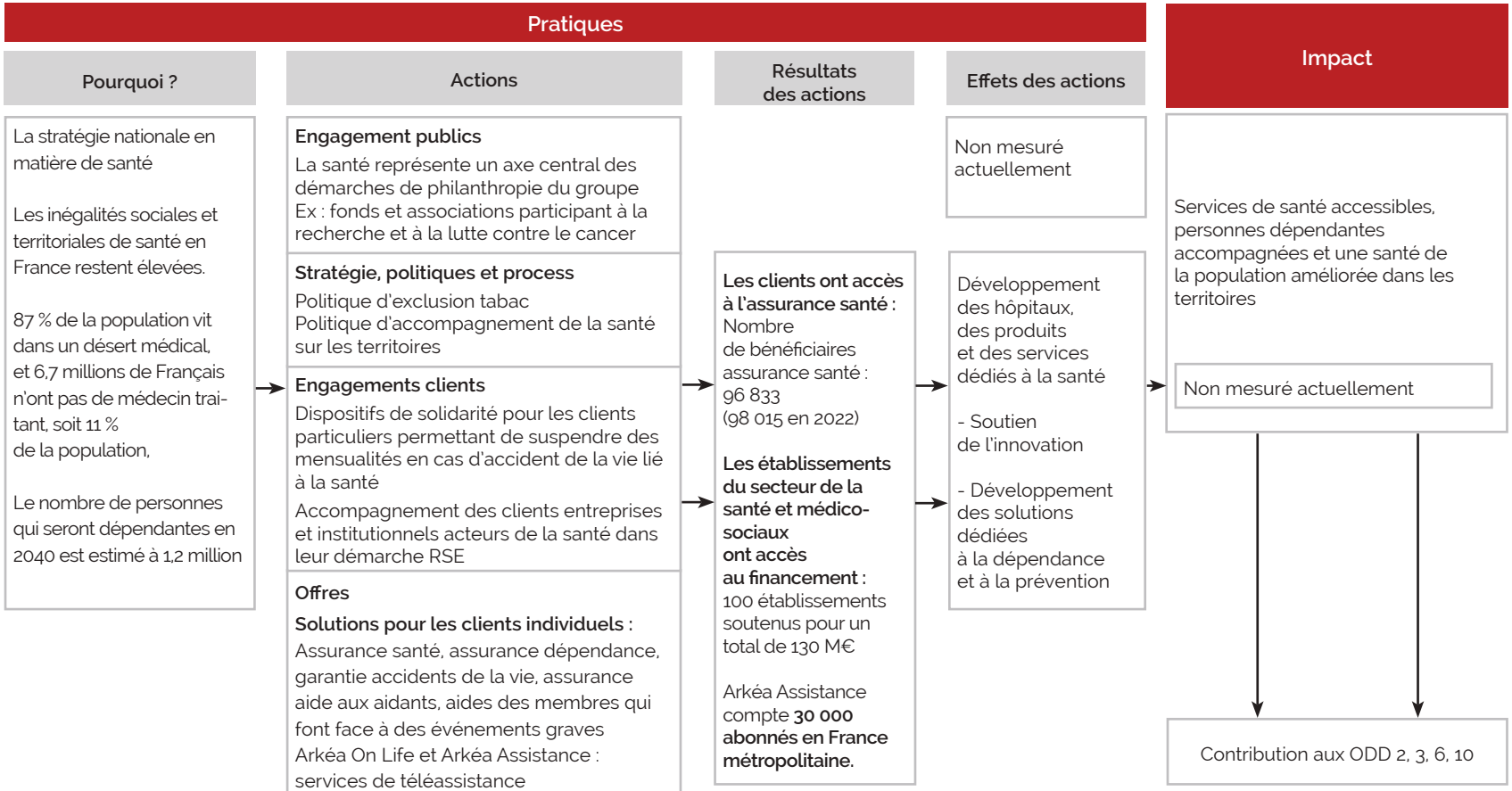

Le tableau ci-dessous illustre des exemples d'offres existantes **en faveur du secteur de la santé et des secteurs clés associés.**

Banque de détail et en ligne	Banque des entreprises et institutionnels	Epargne	Base de référence 2022	KPI 2023
Assurance santé Cellule experte et dispositif visant à rechercher des solutions sur mesure pour les personnes exclues de l'assurance emprunteur en raison de problèmes de santé Dispositifs de solidarité : prise en charge ponctuelle des échéances de prêts pour des raisons de santé Services de téléassistance Offre "dépendance" (pension en cas de perte d'autonomie) et "aide aux aidants"	Accompagnement des acteurs du secteur de la santé : • Secteur hospitalier • Maisons de retraite • Fabricants de produits pharmaceutiques et de santé • Biotechnologie • Pharmacies et laboratoires • Les professions libérales de la santé (médecins, infirmières...) • Maisons de santé et autres	Solutions d'épargne soutenant des solutions et des acteurs de la santé et du médico-social	Nombre de bénéficiaires de l'assurance santé : **98 015 bénéficiaires** de la couverture santé hors complémentaire santé solidaire	Nombre de bénéficiaires de l'assurance santé : **96 833 bénéficiaires** de la couverture santé hors complémentaire santé solidaire (- 1 %) Accompagnement de **plus de 100 établissements du secteur sanitaire ou médico-social, pour un montant total de 130 millions d'euros en financement long-terme et 271 millions d'euros en financement court-terme** Arkéa Assistance compte **30 000 abonnés en France métropolitaine**

En ce qui concerne la mesure de la performance extra-financière en euros, les enjeux de la santé sont pris en compte via l'un des critères de l'impact socio-économique. Dans sa globalité, l'impact socio-économique est estimé en 2023 :

▶ **Pour 1 million d'euros de financements accordés, l'impact socio-économique positif est évalué à + 145 000 euros.**

▶ **Pour 1 million d'euros d'investissements réalisés, l'impact socio-économique positif est évalué à + 170 000 euros.**

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
3.4. Mesure des impacts extra-financiers,
4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,
4.3. Les principaux enjeux et risques extra financiers du Crédit Mutuel Arkéa,
4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats

QUESTION 2-2 | DÉFINITION DE LA CIBLE | ÉTAPE CLÉ 2

Montrez que votre banque a défini et publié au moins deux objectifs qui traitent d'au moins deux domaines différents d'impact que vous avez identifiés dans votre analyse d'impact comme les plus significatifs.

Les objectifs doivent être spécifiques, mesurables (qualitatifs ou quantitatifs), atteignables, pertinents et limités dans le temps (SMART). Veuillez divulguer les éléments suivants de la définition d'objectifs (a-d), pour chaque objectif séparément :

a) Alignement : quels cadres politiques internationaux, régionaux ou nationaux pour aligner le portefeuille de votre banque avez-vous identifié comme étant pertinents ? Montrer que les indicateurs et cibles sélectionnés sont liés et favorisent l'alignement et une plus grande contribution aux objectifs de développement durable appropriés, aux objectifs de l'Accord de Paris et à d'autres cadres internationaux, nationaux ou régionaux pertinents.

Vous pouvez vous baser sur les éléments de contexte sous 2.1.

b) Base de référence : avez-vous déterminé une base de référence pour les indicateurs sélectionnés et évalué le niveau actuel d'alignement ? Veuillez indiquer les indicateurs utilisés ainsi que l'année de référence.

Vous pouvez vous baser sur la mesure du rendement entreprise en 2.1 pour déterminer la base de référence de votre cible.

Un ensemble d'indicateurs a été développé pour l'atténuation du changement climatique et la santé et l'inclusion financière afin de guider et de soutenir les banques dans la définition de leurs objectifs et leur parcours de mise en œuvre. L'aperçu des indicateurs se trouve dans l'annexe de ce modèle.

Si votre banque a donné la priorité à l'atténuation du changement climatique et/ou à la santé financière et à l'inclusion comme (l'un de) vos domaines d'impact les plus importants, il est fortement recommandé de faire rapport sur les indicateurs de l'annexe, en utilisant un tableau récapitulatif comme ci-dessous, y compris le domaine d'impact, tous indicateurs pertinents et les codes indicateurs correspondants :

c) Objectifs SMART (y compris les indicateurs de performance clés (KPI)) : veuillez divulguer les objectifs pour votre premier et votre deuxième domaine d'impact le plus significatif, s'ils sont déjà en place (ainsi que d'autres domaines d'impact, s'ils sont en place). Quels KPI utilisez-vous pour suivre les progrès vers l'atteinte de l'objectif ? Veuillez divulguer.

d) Plan d'action : quelles actions, y compris les étapes, avez-vous définies pour atteindre les objectifs fixés ? Décrivez s'il vous plaît.

Veuillez également montrer que votre banque a analysé et reconnu les impacts indirects significatifs (potentiels) des objectifs fixés dans la zone d'impact ou sur d'autres zones d'impact et qu'elle a défini des actions pertinentes pour éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs potentiels.

Suite à la réalisation de l'analyse d'impact, plusieurs objectifs ont été définis en 2022, listés ci-dessous. Ils ont été complétés par des objectifs climatiques à 2030 en lien avec l'engagement du groupe dans la Net Zero Banking Alliance.

a) ALIGNEMENT			b) BASE DE RÉFÉRENCE			c) OBJECTIFS SMART		d) PLAN D'ACTION				
Domaine d'impact	**Cadre**	**En quoi l'indicateur et la cible répondent à l'alignement et aux ODD**	**Indicateur**	**Base de référence**	**Date de l'indicateur de référence**	**Objectif**	**KPI 2024**	**Actions**	**Rétroplanning**	**Etat d'avancement**	**Impact potentiellement négatif**	**Actions de remédiation**
Climat et biodiversité	L'Accord de Paris La Stratégie Nationale Bas Carbone L'Accord Kunming-Montréal La Stratégie nationale Biodiversité	Accompagner nos parties prenantes dans leur transition environnementale	Production annuelle de financements en faveur de la transition environnementale	**Production annuelle : 859 M€**	**2022**	Développer des offres de financement dédiées à l'accompagnement de la transition environnementale de l'ensemble de nos clients	**Production annuelle : 900 M€**	Poursuivre et renforcer les actions initiées depuis 2020 sur l'accompagnement des différentes catégories de clientèles (particuliers, profesionnels, entreprises...) dans leur transition environnementale avec les offres détaillées dans la section 3 - Opportunités d'affaires.	Poursuivre le développement du financement des énergies renouvelables Continuer à développer des offres de mobilité durable Étudier le développement de solutions de crédit-bail mobilité durable Promouvoir les plateformes en faveur de la rénovation énergétique	Poursuite du développement des solutions de financement	Impacts négatifs tels que définis par la taxonomie de l'UE Exemple pour les projets d'énergie renouvelable : analyse des enjeux d'économie circulaire, adaptation au changement climatique, biodiversité et critères des Droits de l'Homme. Impacts sociaux Exemple : artificialisation nette zéro par rapport à l'objectif	Intégration progressive de la grille d'analyse taxonomique de l'UE qui comprend un pilier 'Ne pas nuire de façon importante' pour certaines catégories de projets financés
		Permettre à nos clients de donner du sens à leur épargne en développant des produits en faveur de la transition environnementale ou à impact environnemental (fonds structurés, livret d'épargne bancaire...) et en formant nos réseaux de distribution à cette spécificité pour promouvoir ces offres	Collecte annuelle brute (y compris arbitrages) d'épargne pour la transition environnementale (fabriqués ou référencés par les fabricants)	**Collecte brute annuelle : 182 M€**	**2022**	Orienter l'épargne de nos clients vers des produits contribuant à la transition environnementale	**Collecte brute annuelle 300 M€**	Développer des produits d'épargne permettant de flécher les flux financiers vers des activités en faveur de la transition environnementale	Développement de nouveaux fonds à formule et produits structurés. Référencement d'Unités de Compte Greenfin et "Paris Aligned Benchmark"	Développement en cours		

a) ALIGNEMENT			b) BASE DE RÉFÉRENCE			c) OBJECTIFS SMART		d) PLAN D'ACTION				
Domaine d'impact	**Cadre**	**En quoi l'indicateur et la cible répondent à l'alignement et aux ODD**	**Indicateur**	**Base de référence**	**Date de l'indicateur de référence**	**Objectif**	**KPI 2024**	**Actions**	**Rétroplanning**	**Etat d'avancement**	**Impact potentiellement négatif**	**Actions de remédiation**
Climat et biodiversité (suite)	L'Accord de Paris La Stratégie Nationale Bas Carbone L'Accord Kunming-Montréal La Stratégie nationale Biodiversité	Engagement NZBA à aligner les portefeuilles bancaires avec une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050	Objectifs d'intensité carbone par secteur à horizon 2030	Définie en 2023 : Emissions des entreprises appartenant aux 10 secteurs les plus carbo-émissifs : **6,8 MTCO2** pour un total d'encours de 20,2 Mds € Emissions des financements de l'immobilier résidentiel pour les clients particuliers : **0,2 MTCO2** pour un total d'encours de 30,9 Mds €	**2022**	Alignement avec une trajectoire 1,5°C des portefeuilles de financements et de placements pour compte propre sur les secteurs les plus émissifs **sur notamment la base du scénario NZE de l'AIE pour les scopes 1 et 2.**	A date, des objectifs ont été définis pour les secteurs suivants à horizon 2030 : **ACIER (scope 1 et 2) : 1024 kgCO2 par tonne d'acier produit:** **CIMENT (scope 1 et 2) : 463 kgCO2 par tonne de ciment produit** **TRANSPORT AÉRIEN (scope 1) : 72 gCO2 par km et par passager** **IMMOBILIER RÉSIDENTIEL (scope 1 et 2) : 12 kgCO2e par m² et par an**	Mesurer les émissions financées et continuer de définir des objectifs intermédiaires et des plans d'action et pour les autres secteurs.	Les travaux suivants seront menés afin d'optimiser l'intégration des enjeux climatiques : - construction de nouveaux objectifs d'alignement bas carbone sur des secteurs émissifs - étude et expérimentation de solutions de contribution carbone, permettant de compléter la démarche de mesure et de réduction des émissions carbone menées par le groupe depuis 2020 - bilan de la stratégie climat 2020/2024 du groupe et définition de la prochaine stratégie climat La mise en œuvre de ces engagements passe notamment par les facteurs clés de succès suivants : - l'accompagnement et la pédagogie auprès des différentes parties prenantes du groupe ; - l'enrichissement des données extra-financières, dont climatiques, des financements et investissements ; - la progression et la fiabilisation des méthodologies de mesure ; - une veille permanente des solutions émergentes pour contribuer aux enjeux d'atténuation et d'adaptation ; - l'accompagnement continu de la montée en compétences des différentes équipes sur la compréhension des enjeux et des indicateurs de mesure.	Définition de la trajectoire et des KPIs en cours	Impacts négatifs tels que définis par la taxonomie de l'UE Exemple pour les projets d'énergie renouvelable : analyse des enjeux d'économie circulaire, adaptation au changement climatique, biodiversité et critères des Droits de l'Homme. Impacts sociaux Exemple : artificialisation nette zéro par rapport à l'objectif	Intégration progressive de la grille d'analyse taxonomique de l'UE qui comprend un pilier 'Ne pas nuire de façon importante' pour certaines catégories de projets financés

a) ALIGNEMENT			b) BASE DE RÉFÉRENCE			c) OBJECTIFS SMART		d) PLAN D'ACTION				
Domaine d'impact	**Cadre**	**En quoi l'indicateur et la cible répondent à l'alignement et aux ODD**	**Indicateur**	**Base de référence**	**Date de l'indicateur de référence**	**Objectif**	**KPI 2024**	**Actions**	**Rétroplanning**	**Etat d'avancement**	**Impact potentiellement négatif**	**Actions de remédiation**
Inclusion financière	Stratégie natonale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018	Permettre à nos clients et sociétaires, notamment les plus fragiles, de bénéficier de services bancaires de base, de maîtriser leurs finances et leur budget en apportant des solutions spécifiques et la pédagogie adéquate	Taux de rencontre des Personnes Financièrement Fragiles (PFF)	**59.3 %**	**2022**	Favoriser l'inclusion bancaire et le bien-être financier de nos clients les plus fragiles	**Taux de rencontre des PFF** **> 60 %**	Maintenir une forte mobilisation des réseaux de caisses locales	Maintenir le Comité de coordination de l'inclusion bancaire Mettre en place une initiative dédiée au bien-être financier pour les clients.	En cours	Les offres de financements, y compris le microcrédit, peuvent ne pas être accessibles et équitables pour toutes les populations si elles ne sont pas conçues ainsi	Conception de produits accessibles et communication avec les clients pour les aider à adopter une approche inclusive
Santé et bien-être de tous	Santé et bien-être de tous	Financements en faveur du secteur de la santé Solutions bancaires ou extra-bancaires pour des clients particuliers confrontés à des problèmes financiers liés à la santé Solutions qui permettent de soutenir la dépendance et le maintien à domicile	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats,
4.6. Tableau consolidé des indicateurs

QUESTION 2-3 | MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES CIBLES | ÉTAPE CLÉ 2

Pour chaque cible séparément :

Montrez que votre banque a mis en place les actions qu'elle avait préalablement définies pour atteindre l'objectif fixé.

Faites un rapport sur les progrès de votre banque depuis le dernier rapport vers la réalisation de chacun des objectifs fixés et sur l'impact de vos progrès, en utilisant les indicateurs et les KPI pour suivre les progrès que vous avez définis au point 2.2.

Ou, en cas de modifications des plans de mise en œuvre (uniquement pour le 2e rapport et les suivants) : décrire les changements potentiels (modifications des domaines d'impact prioritaires, modifications des indicateurs, accélération/révision des objectifs, introduction de nouvelles étapes ou révisions des plans d'action) et expliquer pourquoi ces changements sont devenus nécessaires.

Domaine d'impact	Indicateur	Base de référence	Date de l'indicateur de référence	Objectif	KPI	Date du KPI	Etat des lieux au 31/12/2023	Actions
Climat et biodiversité	Production annuelle de financements en faveur de la transition environnementale	**Production annuelle : 859 M€**	**2022**	Développer des offres de financement dédiées à l'accompagnement de la transition environnementale de l'ensemble de nos clients	**Production annuelle : 900 M€**	**2024**	**Production annuelle : 1 003 M€**	Au-delà des offres existantes, de nouveaux dispositifs d'accompagnement ont été réalisés : - Clients entreprises et institutionnels : le prêt "Arkéa Impulse", dédié au financement de projets de transition environnementale et sociale et les prêts "PACT Carbone" qui permettent au client volontaire de bénéficier d'un bilan carbone et d'une bonification du taux d'intérêt en fonction de la réduction de son intensité carbone. - Clients particuliers : les fédérations ont étendu le champ d'application de Rénovéo, le dispositif de prêt à taux bonifié. Les projets de production d'énergie renouvelable ou encore de mise aux normes des dispositifs d'assainissement sont désormais éligibles.
	Collecte annuelle brute (y compris arbitrages) d'épargne pour la transition environnementale-mentale (fabriqués ou référencés par les fabricants)	**Collecte brute annuelle : 182 M€**	**2022**	Orienter l'épargne de nos clients vers des produits contribuant à la transition environnemen-tale	**Collecte brute annuelle : 300 M€**	**2024**	**Collecte brute annuelle : 689,3 M€**	Plusieurs fonds dédiés à l'épargne Transition environnementale ont été créés en 2023 : - Federal Finance Gestion a poursuivi le développement de sa gamme Autofocus Transition Climat ; - fin 2023, création du fonds Federal Indiciel PAB Europe afin de proposer aux clients un fonds indiciel actions européennes aligné sur l'Accord de Paris ; - un fonds pour l'épargne salariale du groupe a été lancé pour la campagne du second trimestre 2023. Ce fonds est labellisé et à capital garanti, en cohérence avec les critères de l'épargne verte définis par le groupe.

Domaine d'impact	Indicateur	Base de référence	Date de l'indicateur de référence	Objectif	KPI	Date du KPI	Etat des lieux au 31/12/2023	Actions
Climat et biodiversité	Objectifs d'intensité carbone par secteur à horizon 2030	Définie en 2023 : Emissions des entreprises appartenant aux 10 secteurs les plus carbo-émissifs : **6,8 MTCO2** pour un total d'encours de 20,2 Mds € Emissions des financements de l'immobilier résidentiel pour les clients particuliers : **0,2 MTCO2** pour un total d'encours de 30,9 Mds €	**2022**	Alignement avec une trajectoire 1,5°C des portefeuilles de financements et de placements pour compte propre sur les secteurs les plus émissifs **sur notamment la base du scénario NZE de l'AIE pour les scopes 1 et 2**	A date, des objectifs ont été définis pour les secteurs suivants à horizon 2030 : **ACIER (scope 1 et 2) : 1024 kgCO2 par tonne d'acier produit:** **CIMENT (scope 1 et 2) : 463 kgCO2 par tonne de ciment produit** **TRANSPORT AÉRIEN (scope 1) : 72 gCO2 par km et par passager** **IMMOBILIER RÉSIDENTIEL (scope 1 et 2) : 12 kgCO2e par m² et par an**	**2030**	**Définition de la trajectoire et des KPIs en cours. Une trajectoire a été définie pour 4 secteurs.**	L'analyse des émissions financées, des scénarios climatiques de référence ainsi que les tendances économiques et réglementaires de chaque secteur a permis la définition des objectifs d'intensité carbone à 2030 sur la base notamment du scénario NZE de l'AIE pour les scopes 1 et 2. sur certains secteurs carbo-émissifs. Le Crédit Mutuel Arkéa a construit deux types d'objectifs climatiques à 2030 : des trajectoires à 2030 portant sur les clients et/ou contreparties : secteurs de l'acier, du ciment, du charbon, du pétrole et gaz et de l'aérien (compagnies aériennes) ; des trajectoires d'intensité carbone à l'échelle de certains projets financés : aéronefs et biens immobiliers résidentiels. Les travaux suivants seront menés afin d'optimiser l'intégration des enjeux climatiques : - construction de nouveaux objectifs d'alignement bas carbone sur des secteurs émissifs - étude et expérimentation de solutions de contributions carbone, permettant de compléter la démarche de mesure et de réduction des émissions carbone menées par le groupe depuis 2020 La mise en œuvre de ces engagements passe notamment par les facteurs clés de succès suivants : - l'accompagnement et la pédagogie auprès des différentes parties prenantes du groupe ; - l'enrichissement des données extra-financières, dont climatiques, des financements et investissements ; - la progression et la fiabilisation des méthodologies de mesure ; - une veille permanente des solutions émergentes pour contribuer aux enjeux d'atténuation et d'adaptation ; - l'accompagnement continu de la montée en compétences des différentes équipes sur la compréhension des enjeux et des indicateurs de mesure.

Domaine d'impact	Indicateur	Base de référence	Date de l'indicateur de référence	Objectif	KPI	Date du KPI	Etat des lieux au 31/12/2023	Actions
Inclusion financière	Taux de rencontre des Personnes Financièrement Fragiles (PFF)	**59.3 %** **dont** **CMB :** **55,9 %** **CMSO :** **71,8 %**	**2022**	Favoriser l'inclusion bancaire et le bien être financier de nos clients les plus fragiles	**Taux de rencontre des PFF** **> 60 %**	**2024**	Taux de rencontre des PFF : **60, 3%**	En 2023, le groupe a initié le développement d'un indicateur de mesure du bien-être financier de chaque client afin de lui offrir un accompagnement personnalisé dans une approche globale et pro-active. Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont réduit le tarif de l'offre Budg'Equilibre à un euro par mois au 1er janvier 2023, conformément aux préconisations de la FBF. Implication du Comité de coordination de l'inclusion bancaire (CCIB) qui, en 2023, a poursuivi ses travaux d'amélioration et de fiabilisation du dispositif mis en place en faveur des clients financièrement fragiles. Les travaux ont notamment porté sur : l'ajustement des critères de détection de la fragilité financière avérée et potentielle, la poursuite du suivi des clients fragiles, l'encadrement des opérations réalisées sur les contrats d'assurance-vie des clients financièrement fragiles, la formation et l'accompagnement des réseaux de caisses locales dans la mise en œuvre du dispositif, les enseignements tirés du reporting de l'Observatoire de l'inclusion bancaire, le maintien d'une forte mobilisation des réseaux de caisses locales afin de promouvoir l'offre spécifique dédiée aux clients financièrement fragiles. Ainsi, à fin 2023, les réseaux de caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest comptent 28 811 bénéficiaires de l'offre spécifique dédiée aux clients financièrement fragiles.

Domaine d'impact	Indicateur	Base de référence	Date de l'indicateur de référence	Objectif	KPI	Date du KPI	Etat des lieux au 31/12/2023	Actions
Santé et bien-être de tous	Financements en faveur du secteur de la santé Solutions bancaires ou extra-bancaires pour des clients particuliers confrontés à des problèmes financiers liés à la santé Solutions qui permettent de soutenir la dépendance et le maintien à domicile	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude	A l'étude

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats,
4.6. Tableau consolidé des indicateurs

PRINCIPE 3 | CLIENTS ET CONSOMMATEURS

QUESTION 3-1

Votre banque a-t-elle mis en place une politique ou un processus d'engagement avec les clients pour encourager les pratiques durables ?

Oui

Votre banque a-t-elle une politique pour les secteurs dans lesquels vous avez identifié les impacts négatifs (potentiels) les plus élevés ?

Oui

Décrivez comment votre banque a travaillé et/ou prévoit de travailler avec ses clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques durables. Il doit inclure des informations sur les politiques pertinentes, les actions prévues/mises en œuvre pour soutenir la transition des clients, des indicateurs sélectionnés sur l'engagement des clients et, si possible, les impacts obtenus.

Cela devrait être basé sur et conforme à l'analyse d'impact, à la fixation d'objectifs et aux plans d'action mis en place par la banque.

Le groupe a mis en œuvre **plusieurs dispositifs qui permettent d'accompagner la mise en œuvre des pratiques durables de ses différentes catégories de clientèles** (particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et institutionnels).

Des exemples permettent d'illustrer ce propos.

▸ D'une part, **Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a déployé depuis plusieurs années une grille d'analyse qualitative RSE de ses contreparties.** Le dispositif d'accompagnement ESG Spark, déployé en 2023, est dédié à la sensibilisation, l'évaluation et le progrès de la performance ESG des clients. Il s'appuie sur les thématiques de l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et le social. Cette grille constitue, tant pour l'entreprise que pour la banque, un outil pertinent pour identifier les points de force de l'entreprise, ses leviers de progression et accroître sa performance extra-financière.

En termes de solutions de financement, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a développé une gamme qui vise à accompagner les clients dans leur transition. Le dispositif **Arkéa PACT Trajectoires** a été mis en place en 2020 en faveur des entreprises et a été étendu aux PME en 2022. Les clients qui souscrivent au **Prêt Arkéa PACT Trajectoire** auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels bénéficient, pendant la durée du crédit, d'une évaluation ESG périodique qui conditionne l'évolution des conditions financières du prêt. Quatre thématiques sont évaluées : l'environnement, le social, la gouvernance et les relations avec les parties prenantes externes. L'évaluation est réalisée par l'agence indépendante d'analyse extra-financière EthiFinance, afin de garantir la **neutralité des évaluations.** Celle-ci mesure les progrès des clients d'un exercice sur l'autre. L'évaluation fait l'objet d'un **rapport commenté**, remis au client par la banque. En 2023, Arkéa Banque Entreprise et Institutionnels a étendu ses offres d'accompagnement avec le prêt Pact Carbone, qui permet aux clients volontaires de bénéficier d'un bilan carbone et d'une bonification du taux d'intérêt en fonction de la réduction de leur intensité carbone. La mesure carbone et la définition de la trajectoire sont réalisées par un organisme tiers indépendant. Un rapport est remis deux fois par an au client. Autre dispositif : le prêt Arkéa Impulse, une offre de prêt dédiée au financement de projets de transition environnementale et sociale, avec une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans et des conditions bonifiées, pour des projets de transition dont le retour sur investissement n'est pas toujours immédiat. Les objectifs éligibles font l'objet d'une revue annuelle par un tiers externe afin de garantir une sélection en phase avec les enjeux de transition et les standards de place. Concernant les aspects impacts sur le climat, l'offre intègre un indicateur d'émissions évitées dans les critères d'obtention d'une bonification de taux pour les thématiques énergies renouvelables, transitions agricoles et alimentaires, bâtiments durables, mobilité et logistique propres.

Pour accompagner davantage encore ses clients dans leur démarche de transition, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a noué, fin 2023, **un partenariat avec Birdeo,** cabinet précurseur du recrutement et du conseil RH spécialisé en RSE. Grâce à la filiale de Birdeo, People4Impact, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels souhaite proposer à ses clients des missions de conseils innovantes, pour leur permettre d'engager ou d'accélérer la transformation durable de leur modèle d'affaires.

Le **rôle de sensibilisation** et **d'accompagnement** d'Arkéa Banque Entreprise et Institutionnels prend en outre la forme de webinaires pour présenter les solutions et les offres proposées par la banque pour accompagner ses clients dans leurs transitions environnementales et sociétales. Des formations ESG récurrentes et la mise en place d'un réseau d'experts ESG en appui au réseau commercial viennent optimiser l'accompagnement.

▸ D'autre part, au niveau des fédérations du **Crédit Mutuel de Bretagne** et du **Crédit Mutuel du Sud-Ouest, une plateforme, dénommée 'Habitat durable',** est proposée aux clients et prospects pour les **accompagner dans la démarche de rénovation énergétique de leur bien immobilier.** Cet outil permet à la fois d'estimer le diagnostic de performance énergétique de son logement, d'identifier les travaux pertinents, de connaître le montant des aides associées et de projeter les économies d'énergie envisagées. **Le prêt "Rénovéo" complète cette plateforme, en proposant un taux préférentiel aux projets dédiés à la rénovation énergétique.**

▸ Financo, la filiale du Crédit Mutuel Arkéa spécialiste des crédits à la consommation, a placé le financement de la transition environnementale et climatique au cœur de sa stratégie. Elle accompagne la transition de ses clients via deux axes majeurs : la rénovation énergétique et la mobilité verte. Différentes actions sont menées auprès des clients telles que la présentation des aides disponibles pour rénover son logement d'un point de vue énergétique, la création et la distribution de produits adaptés, ou encore un partenariat avec Soliha, une association qui favorise le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables. Concernant la mobilité durable, Financo a poursuivi le partenariat développé en 2022 avec Rev Mobilities, société spécialisée dans le rétrofit (la conversion de véhicules thermiques en électriques).

Le Crédit Mutuel Arkéa a également publié plusieurs politiques sectorielles pour accompagner, encadrer voire exclure, le cas échéant, des pratiques et activités qui ne seraient pas durables ou non conformes aux cadres internationaux et aux ODD. Ces politiques peuvent également donner lieu à des **engagements pour soutenir la transition sociale et environnementale.** En 2023, Crédit Mutuel Arkéa a adopté de nouveaux engagements en lien avec l'objectif d'atténuation du réchauffement climatique :

> une politique sectorielle de financement du transport aérien ;

> une politique sectorielle de financement de l'immobilier ;

> et a procédé à la révision de la politique "Pétrole et gaz" ;

> ainsi que la politique "Agriculture viticulture et agroalimentaire"

Dans le domaine des enjeux sociaux, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a également validé une politique "Armes controversées et défense" et une politique "Droits humains".

De nouvelles politiques seront définies par la suite pour élargir la portée de l'engagement du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

En tant que signataire du CDP, le Crédit Mutuel Arkéa a également pris part à la quatrième édition de la Science-based targets campaign, via laquelle les institutions financières demandent aux entreprises à fort impact climatique de définir des objectifs de réduction d'émissions, basés sur la science.

▸ QUESTION 3-2 | OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

Décrivez les opportunités commerciales stratégiques liées à l'augmentation des impacts positifs et à la réduction des impacts négatifs que votre banque a identifiées et/ou comment vous y avez travaillé au cours de la période de référence.

Fournissez des informations sur les produits et services existants, des informations sur les produits durables développés en termes de valeur (USD ou devise locale) et/ou en % de votre portefeuille, et sur quels ODD ou domaines d'impact vous vous efforcez d'avoir un impact positif (par ex. hypothèques vertes – climat, obligations sociales – inclusion financière, etc.).

Le tableau suivant donne des **exemples de produits existants** par domaines d'impact sélectionnés.

Domaine d'impact	Offres
Climat et biodiversité	**Solutions pour les clients particuliers**

Efficience énergétique des logements

a) Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent une gamme de prêts pour financer les travaux de rénovation énergétique de leurs clients particuliers :

> le prêt réglementé Eco-prêt à taux zéro ainsi que l'Eco-prêt à taux zéro complémentaire,

> le prêt audit énergétique,

> le prêt Rénovéo.

Ce dernier offre des conditions de prêt privilégiées pour financer les équipements qui permettent des économies d'énergie, à la fois pour les résidences principales, secondaires ou locatives. Depuis 2023, ce prêt permet également de financer des projets de production d'énergie renouvelable, et de dépollution des installations vieillissantes (cuves à fuel…).

Les offres sont complétées par l'outil de simulation de l'efficacité énergétique, la plateforme Habitat Durable qui permet au client de simuler les travaux nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique ainsi que les aides disponibles.

b) Financo a lancé un prêt personnel fractionné spécialement conçu pour répondre à la spécificité du financement des opérations de rénovation énergétique, en partenariat avec Soliha.

L'offre est complétée par l'outil de simulation de l'efficacité énergétique, la plateforme Simul'aides qui permet au client de simuler les travaux nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique ainsi que les aides disponibles.

Financo a réalisé en 2023 :

> le lancement de Nidomio, qui a pour mission d'accompagner ses clients et partenaires dans l'objectif de multiplier les projets de rénovation en réponse aux défis environnementaux et sociétaux. Sa plateforme dédiée à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement pour le maintien à domicile présente aujourd'hui une solution digitale facilitant les interactions entre les particuliers et les professionnels d'un projet de rénovation.

> le lancement d'un "proof of concept" de LOA sur le photovoltaïque, afin d'évoluer d'une logique de financement de la propriété d'une installation vers une logique de financement de l'usage d'une production d'énergie décarbonée en autoconsommation et réinjection du surplus non consommé dans le réseau.

c) Suravenir Assurances accompagne ses assurés dans leurs démarches éco-responsables en matière de logement en proposant dans ses contrats, la couverture systématique des équipements écologiques, tels que les panneaux photovoltaïques, les chauffe-eau solaires et les pompes à chaleur.

En 2023, Suravenir Assurances a fait évoluer son offre MRH historique pour proposer à ses clients **une gestion des sinistres tournée vers l'économie circulaire** : au lieu de remplacer systématiquement un bien mobilier ou immobilier endommagé, les souscripteurs de MRH en formule Positive se voient proposer, dès que cela est possible, la réparation du bien endommagé. La formule Positive, cette nouvelle formule d'assurance Habitation vise également à accompagner les assurés sur la prévention des événements climatiques, tout en leur proposant de contribuer à la préservation de la biodiversité. L'offre est distribuée via les réseaux du Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest

d) Le CFCAL commercialise une offre de prêt hypothécaire dont la tarification tient compte du DPE. Cette offre, distribuée par le réseau de partenaires du CFCAL, s'adresse aux personnes physiques et leur permet de financer des travaux d'amélioration énergétique (en objet principal ou complémentaire d'une opération de regroupement de crédits). Par ailleurs, depuis octobre 2023, le CFCAL tarifie les prêts d'acquisition aux particuliers et aux SCI en fonction du DPE du bien financé (bonus ou malus).

Mobilité durable

a) Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent des conditions de prêt avantageuses aux futurs propriétaires (particuliers et professionnels) de véhicules électriques.
Depuis 2023, un prêt à 0 %, sans frais de dossier, pour l'achat d'un vélo, qu'il soit électrique ou non, à l'attention des particuliers (dans la limite de 6 000 €) et des professionnels (dans la limite de 10 000 €), clients ou non de l'un des réseaux.

b) Financo poursuit son partenariat avec Rev Mobilities, société spécialisée dans le rétrofit (conversion des véhicules thermiques en électriques

c) Suravenir Assurances : par ses offres IARD (Incendies, Accidents et Risques Divers) en couverture des biens, Suravenir Assurances accompagne le développement de comportements responsables : réductions tarifaires sur les contrats d'assurance automobile couvrant les véhicules à faibles émissions de CO_2 y compris sur les véhicules électriques. Suravenir Assurances récompense et incite, aussi, les clients qui utilisent moins ou mieux leur véhicule et contribuent à réduire leur empreinte carbone, à travers des dispositifs tels que : les forfaits kilométriques (mise à disposition de réductions tarifaires selon le forfait kilométrique déclaré par l'assuré), le paiement à l'usage (en partenariat avec Wilov), le paiement au comportement (en partenariat avec AcommeAssure), le covoiturage, l'usage des transports en commun. Suravenir Assurances encourage et accompagne également les comportements responsables à travers des principes d'indemnisation adaptés tels que : le recours aux pièces de réemploi, la réparation de pare-brise plutôt que le remplacement, la sélection de garages agréés à proximité du domicile de l'assuré, une prime de fidélité versée à tout assuré qui à la suite d'un sinistre achète (par l'intermédiaire de Financo) un nouveau véhicule éligible au bonus écologique.

Domaine d'impact	Offres
Climat et biodiversité (suite)	**Solutions pour les clients entreprises et institutionnels** **Energies renouvelables** a) Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, via la Direction de la transition environnementale, filière dédiée au financement de la transition environnementale, accompagne les PME (petites et moyennes entreprises), ETI (entreprises de taille intermédiaire), collectivités, Institutionnels et professionnels de l'immobilier dans leur démarche de transition vers une neutralité carbone. Les énergies renouvelables constituent une part importante des projets financés avec des technologies matures (photovoltaïque, éolien, hydraulique, méthanisation, biomasse, réseaux de chaleur, stations GNV...). La Direction de la transition environnementale a financé 130 projets pour un total de production qui approchera les 900 millions d'euros au 31 décembre 2023 sur l'ensemble du territoire métropolitain. b) Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent Pronovéo - offre de prêt aux TPE (Très Petites Entreprises) et aux PME à des conditions préférentielles, pour financer des investissements en faveur de la production d'énergie verte, du transport vert et de l'amélioration thermique des locaux commerciaux. c) Arkéa Crédit Bail propose des solutions de crédit-bail dédiées aux énergies renouvelables **Agriculture durable** Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent : a) Agrinovéo : un prêt dédié à la transition environnementale qui encourage le financement entre autres des équipements de production d'énergie comme la méthanisation et le photovoltaïque agricole b) Clé-Mat : un prêt dédié à l'acquisition du matériel agricole, y compris du matériel de précision limitant les intrants et favorisant l'agro-écologie, avec l'offre Clé-mat + c) Alter Agrinovéo : une nouvelle solution de financement qui vient compléter les offres Agrinovéo et Clémat des fédérations, avec une orientation sociale et sociétale, destinée aux projets en faveur du bien-être animal, des conditions de travail des exploitants et salariés, des filières de qualité, des circuits courts, de la décarbonation. **Autres projets durables** Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a recentré son offre de produits de placement autour de l'investissement responsable et a notamment créé les dépôts à terme RSE, renommés "DAT Impulse" en 2023. **Intégration ESG** Le prêt PACT Trajectoire ESG prévoit pour les PME, les ETI (entreprises de taille intermédiaire) et les institutionnels une bonification de taux si les objectifs ESG du client sont atteints. Ces objectifs comprennent des indicateurs relatifs au climat et à la biodiversité. En 2023, Arkéa Banque Entreprise et Institutionnels a étendu ses offres d'accompagnement avec : > le prêt Pact Carbone, qui permet aux clients volontaires de bénéficier d'un bilan carbone et d'une bonification du taux d'intérêt en fonction de la réduction de leur intensité carbone. La mesure carbone et la définition de la trajectoire sont réalisées par un organisme indépendant et un rapport est remis bi-annuellement au client ; > le prêt Arkéa Impulse, une offre de prêt dédiée au financement de projets de transition environnementale et sociale, avec une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans et des conditions bonifiées, pour des projets de transition dont le retour sur investissement n'est pas toujours immédiat ; > le dispositif d'accompagnement ESG Spark : dispositif de sensibilisation, d'évaluation et de progrès de leur performance ESG, qui s'appuie sur les thématiques de l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et le social.Cette grille a été déployée en 2023 et constitue, tant pour l'entreprise que pour la banque, un outil pertinent pour identifier les points de force de l'entreprise, ses leviers de progression et accroître sa performance extra-financière. Fin 2023, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a également signé un partenariat avec Birdeo. Grâce à la filiale de Birdeo, People4Impact, Arkéa Banque E&I pourra proposer à ses clients des missions de conseils innovantes, pour leur permettre d'engager la transformation durable de leur business model.

Domaine d'impact	Offres
Climat et biodiversité (suite) 	**Solutions d'épargne** **Exemple de produit d'épargne bancaire :** Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a également recentré son offre de produits de placement autour de l'**investissement responsable** et a notamment créé les dépôts à terme RSE, renommés "DAT Impulse" en 2023. Le prêt Arkéa Impulse est adossé à ce support d'épargne pour des montants de 150 000 euros à 50 millions d'euros et d'une durée de 1 à 5 ans. En plus de rémunérer la trésorerie disponible, une partie des intérêts de ces DAT (Dépôt à Terme) alimente l'enveloppe des prêts et vient réduire les taux d'intérêts des projets à vocation environnementale et sociale des clients. ABEI propose également à ses clients des fonds répondant à des critères ESG dans sa gamme d'OPCVM, dont une majorité de fonds labellisés, ainsi que des fonds thématiques. **Exemples de produits d'épargne financière et assurance-vie :** > Federal Global Green Bonds : fonds investi en obligations vertes labellisé Greenfin > Autofocus Transition Climat : fonds qui investit dans des sociétés alignées avec les objectifs de l'Accord de Paris > Plateforme Infrastructure Transition qui a permis le lancement de deux fonds de dette infrastructure multi-investisseurs visant le financement d'infrastructures de transition environnementale et digitale. Ces deux fonds intègrent des objectifs ambitieux d'alignement des projets financés à la taxonomie verte européenne et pour le second répond au cadre des fonds à impact du groupe Crédit Mutuel Arkéa. Les premiers investissements ont été réalisés dans le domaine des énergies renouvelables, du déploiement des réseaux de fibre optique, de solutions d'efficacité énergétique et de la construction d'un datacenter. > En 2023, le fonds Federal Indiciel PAB Europe a été créé afin de proposer aux clients un fonds indiciel actions européennes aligné sur l'accord de Paris, avec une approche ESG dans la sélection des titres et conforme à la politique d'exclusion du Crédit Mutuel Arkéa. > Suravenir et Swen Capital Partners ont lancé un fonds dédié engagé en faveur de la transition énergétique et écologique : **Suravenir Infrastructures Durables**. Lequel financera des projets d'infrastructures d'avenir avec un objectif très ambitieux d'alignement à la taxonomie européenne d'au moins 70 % de ses investissements. **Exemples de produits structurés :** Les placements structurés Perspectives Globe, Sérénité Globe reposent sur une émission obligataire verte et sont destinés à financer ou refinancer des projets éligibles consacrés aux énergies renouvelables et à la transition énergétique. La performance de ces produits structurés s'apprécie selon l'évolution de l'indice EURO iSTOXX® Ocean Care 40 Decrement 5 %, indice composé de 40 entreprises de l'univers STOXX®, choisies comme étant les meilleures dans la mise en œuvre de politiques solides pour une gestion efficace de l'eau.

Domaine d'impact	Offres
Inclusion financière 	**Solutions pour les clients particuliers** Le groupe accompagne ses clients financièrement fragiles en impliquant ses collaborateurs et administrateurs et en faisant évoluer ses offres et métiers. ▶ Offre Budg'Equilibre Conformément à la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement adoptée par l'Association des établissements de crédit et des entreprises d'investissement dans les conditions prévues à l'article L.312-1-1 (A) du Code monétaire et financier, un dispositif applicable à l'ensemble des entités du groupe définit les modalités pratiques de mise en œuvre des obligations en fonction de l'activité exercée (information, proposition de produits adaptés, accompagnement client). Le Crédit Mutuel Arkéa a choisi d'aller plus loin que l'obligation imposée par le cadre réglementaire sur le plafonnement des frais, par la suppression de tous les frais d'incidents bancaires pour les clients bénéficiant de l'offre spécifique Budg'Equilibre. Le produit et les mécanismes d'identification des clients vulnérables sont décrits dans la section 4.5.1.2 L'inclusion des clients en situation de fragilité du Document d'enregistrement Universel 2023. Une application de coaching budgétaire Bud'jet est également disponible pour les clients. En outre, le Crédit Mutuel Arkéa a noué des partenariats avec des tiers spécialisés afin de faciliter l'orientation des clients lorsque les difficultés financières ne peuvent être résolues par la seule banque. ▶ **Les dispositifs de solidarité** Le Crédit Mutuel Arkéa a développé des actions de solidarité spécifiques pour aider ses clients et sociétaires en difficulté financière. A titre d'exemples : L'aide aux emprunteurs en difficulté consiste en une prise en charge ponctuelle des échéances de prêts de sociétaires (avec un plafond à 7 500 € par an et par sociétaire) connaissant des difficultés temporaires pour rembourser leurs crédits à la suite d'un accident de la vie. Dans ce cadre, et à travers ses partenaires, des micro-prêts personnels pouvant atteindre 5 000 € peuvent également être accordés par les caisses locales. Ces prêts sont destinés aux personnes exclues du crédit classique. L'octroi de gestes de solidarité complémentaires intervient pour soutenir certains sociétaires fidèles vulnérables en cas de sinistre assurance majeur non couvert ou partiellement couvert. **Solutions pour les clients professionnels** Le groupe est partenaire de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie). Ce partenariat prévoit notamment l'ouverture de lignes de crédit permettant à l'Adie d'accorder des microcrédits et des dotations de fonds de prêts d'honneur. Ces dispositifs bénéficient notamment aux créateurs d'entreprises en Bretagne et dans le Sud-Ouest.

Domaine d'impact	Offres
Santé 	**Solutions pour les clients individuels** ▶ Dans le domaine de la santé, Suravenir Assurances s'attache à proposer des **offres accessibles à tous** : assurance santé, assurance dépendance (rente en cas de perte d'autonomie), garantie accidents de la vie, assurance aide aux aidants. ▶ **Un fonds d'assurance solidaire, doté par les filiales Suravenir et Suravenir Assurances**, pour aider les membres fidèles qui font face à des événements graves, dont certains liés à la santé (accidents de la vie, problèmes d'accès au crédit, réclamations non couvertes par leurs contrats d'assurance). ▶ **Des solutions sur mesure pour les clients ayant des difficultés à bénéficier de prêts à l'habitat en raison de problèmes de santé** : soutenir la population exclue de l'assurance emprunteur en créant une unité d'experts et un système visant à trouver des solutions pour ces clients et ainsi leur permettre de réaliser leur projet immobilier et de devenir propriétaires (résidence principale, secondaire ou locative). ▶ Arkéa On Life propose un service de téléassistance à domicile à destination des personnes isolées, ainsi qu'une montre connectée pour le maintien à domicile des personnes âgées souhaitant poursuivre leurs activités à l'extérieur. Arkéa Assistance commercialise, en complément de ses solutions de téléassistance, **une nouvelle offre digitale dénommée "Ensemble" à destination des aidants familiaux** qui grâce à un expert du maintien à domicile qui propose aux aidants des solutions adaptées et personnalisées afin d'aider leur proche concerné par la perte d'autonomie. **Solutions pour les clients entreprises et institutionnels** ▶ Financement des établissements du secteur sanitaire et médico-social ▶ Financement du secteur de la santé ▶ Soutien aux professions libérales, y compris les spécialistes de la santé, avec des prêts à taux préférentiels et financement de véhicules et d'équipements ▶ Soutien en capital à long terme des acteurs de la santé et des parties prenantes de l'innovation ▶ Clé-mat + - prêt dédié au financement d'équipements agricoles de précision qui peuvent limiter les intrants et favorisent l'agro-écologie, ce qui limite l'impact négatif que peut avoir l'utilisation de pesticides sur la santé. ▶ Prêt accessibilité - financement de travaux dédiés pour permettre aux professionnels de rendre aisément accessibles leurs locaux aux personnes en situation de handicap. **Solutions d'épargne** Epargne bancaire : Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) qui contribue au financement des acteurs de la santé permettant également de faire don des intérêts ou des capitaux investis dans leurs comptes d'épargne durables à une ou plusieurs associations d'intérêt public. Avec le Livret solidaire, les fédérations proposent aux clients particuliers de reverser, chaque année, tout ou partie des intérêts perçus à des associations d'utilité publique choisies parmi la liste d'organismes partenaires. Ces associations œuvrent dans quatre domaines d'intervention : social et logement, emploi, solidarité internationale et environnement. Le Livret solidaire a obtenu le label de la finance solidaire décerné par FAIR.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats,
4.6. Tableau consolidé des indicateurs,

PRINCIPE 4 | PARTIES PRENANTES

QUESTION 4-1 | IDENTIFICATION ET CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Votre banque dispose-t-elle d'un processus pour identifier et consulter régulièrement, engager, collaborer et établir des partenariats avec les parties prenantes (ou groupes de parties prenantes) que vous avez identifiées comme pertinentes par rapport au processus d'analyse d'impact et de définition des objectifs ?

Oui

Veuillez décrire les parties prenantes (ou groupes/types de parties prenantes) que vous avez identifiées, consultées, engagées et avec lesquelles vous avez collaboré avec le but de mettre en œuvre les Principes et d'améliorer les impacts de votre banque. Cela devrait inclure une vue d'ensemble de haut niveau de la manière dont votre banque a identifié les parties prenantes pertinentes, des problèmes qui ont été traités/des résultats obtenus et de la manière dont ils ont été intégrés au processus de planification des actions.

L'organisation du Crédit Mutuel Arkéa, **société coopérative et mutualiste, permet à tout sociétaire de participer, directement ou indirectement, à la prise de décision collective.** En détenant au moins une part sociale, il est à la fois actionnaire et client. **La gouvernance coopérative permet une représentation des parties prenantes de l'entreprise au niveau des Conseils d'administration.**

Sur la période 2018-2020, une démarche majeure d'écoute et d'association des parties prenantes à la stratégie du groupe a été menée, conduisant, in fine, à **l'adoption de sa Raison d'être** et à la construction du **nouveau plan stratégique Transitions 2024**, lequel a été validé début 2021.

En 2018, le groupe est allé à la rencontre de ses parties prenantes avec des « ateliers de la coopération » qui ont été menés avec 1 500 administrateurs des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest, afin qu'ils expriment leurs attentes vis-à-vis du mouvement coopératif. Dans le cadre de l'analyse de matérialité du groupe, des entretiens et ateliers ont également eu lieu avec différentes catégories de parties prenantes du groupe (clients, administrateurs, salariés, fournisseurs…).

En 2019, une phase de diagnostic, mobilisant les équipes, a permis de mettre en perspective les activités, métiers, relations d'affaires et pratiques internes du groupe au regard de son objet et de sa Raison d'être.

En 2020, l'ensemble des entités du Crédit Mutuel Arkéa s'est mobilisé autour de la **construction du plan stratégique 2021-2024, dans une démarche participative**, résolument bottom-up et transverse, au plus près des métiers et des enjeux de ses sociétaires, clients et partenaires. Chacune des entités aura ainsi contribué à une réflexion approfondie sur l'impact global, financier et extra-financier des activités du Crédit Mutuel Arkéa. Cette démarche collaborative est structurante.

Cette démarche est complémentaire des échanges réguliers qu'entretient le groupe avec ses parties prenantes internes et externes. Ces échanges permettent au groupe, à la fois de renforcer la connaissance de ses impacts sur ses parties prenantes (conséquences sociales, environnementales et sociétales de ses activités) et de mieux comprendre leurs attentes. Les démarches d'interaction avec les parties prenantes sont présentées ci-après.

Prospects, clients et sociétaires

(particuliers, professionnels, institutionnels…)

- Fédérations : enquêtes, tables rondes, baromètres, panel sociétaires, événement de collaboration et de co-construction avec nos sociétaires
- Digital : recueil des avis clients au sein des interfaces numériques dans une logique d'amélioration continue, parcours co-construits auprès d'un panel de clients et prospects
- Mesures de satisfaction
- Réponse aux questionnaires extra-financiers soumis par les clients

Médias

- Échanges avec la Direction du secrétariat général et de la communication institutionnelle
- Communiqués, conférences de presse et évènements médiatiques
- Échanges journalistes et médias
- Publications institutionnelles
- Intervention des porte-paroles
- Communication digitale (RS)

Autorités de tutelle

- Rencontres et échanges réguliers entre les directions et services concernés du Crédit Mutuel Arkéa et :
  - La BCE, le CRU, l'ACPR et la Banque de France dans le cadre de leurs missions d'autorisation, de supervision, de contrôle et de suivi prudentiel (agréments et autorisations, reportings prudentiels, contrôles sur pièces, contrôles sur place, entretiens de surveillance rapprochée, consultations, participations à des ateliers et groupes de travail, questionnaires, sollicitations diverses…)
  - L'AMF dans le cadre de ses missions de régulation et de protection de l'épargne financière (agréments, autorisations et visa des prospectus, des documents d'information et produits d'épargne, conseil, consultations, enquêtes et contrôles sur pièces, enquêtes et contrôles sur place, rapports d'information périodique, sollicitations diverses…)
  - La Commission de surveillance du secteur financier au Luxembourg dans le cadre du visa de nos programmes EMTN de refinancement
  - Les autorités de tutelle étrangères en accompagnement et surveillance des filiales et succursales exerçant des activités à l'étranger : en particulier, la Banque Nationale de Belgique et l'Autorité des services et marchés financiers (Financial Services and Market Authority)

Administrateurs

- Conseils d'administration et assemblées générales
- Commissions fédérales et comités spécialisés
- Implication dans les dispositifs de Solidarités (fédérations)
- Participation à des ateliers collaboratifs
- Co-animation (administrateur/salarié) de modules de formation à destination des administrateurs
- Séminaires annuels dédié à la stratégie du groupe et aux évolutions réglementaires pour les administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa et des filiales
- Séminaire annuel dédié à la stratégie du groupe pour les administrateurs du 2nd degré
- Évaluation annuelle et questionnaire triennal d'évaluation du fonctionnement du Conseil pour les administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa
- Séminaires annuels des élus fédéraux, des membres du bureau de la fédération associant en 2023 les membres du Conseil d'administration du CMSO, Séminaires des nouveaux administrateurs et des nouveaux Présidents de caisse
- En déclinaison du Plan moyen terme 2024 et de son pilier « Promotion du modèle coopératif », co-construction d'évolutions des instances coopératives (Conseils d'administration de caisse notamment) et du rôle des élus fédéraux, au travers d'ateliers participatifs
- Enquêtes auprès des Présidents et des administrateurs de caisse locale

Associations professionnelles de Place (AMAFI, OCBF…) et réseaux professionnels

- Rencontres, échanges, participation à des ateliers et groupes de travail
- Veille et échanges sur l'actualité législative et réglementaire
- Échanges sur les dispositifs professionnels et pratiques de Place communes ou divergentes
- Réflexions sur les problématiques d'interprétation et de mise en œuvre opérationnelle
- Participation aux échanges et travaux de Place avec les régulateurs

Écoles, associations inclusives

- Participations et sponsoring d'événements

Salariés

- Relation avec le management
- Échanges avec les responsables des ressources humaines
- Enquêtes et baromètres
- Communication interne : communications mailing ciblées, réunions d'information (vidéos Direct RH, PEPS), intranet, animations
- Mécanismes d'alerte

Analystes et investisseurs

- Equipe « Relations investisseurs »
- Espace investisseurs sur le site *cm-arkea.com*
- Communiqués marchés
- Présentation des résultats annuels et semestriels
- *Roadshow* avec des investisseurs français et étrangers

Fournisseurs

- Echanges avec le Département achats (dont réponses aux appels d'offres, contrats, questionnaires d'évaluations des risques de non-conformité et des politiques RSE pour les principaux fournisseurs y compris bilan d'activité périodique)
- Suivi opérationnel de la prestation avec les métiers
- Projet de labellisation Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR)

Agences de notation

(financière et extra-financière)

- Présentation des résultats annuels et semestriels
- Échanges avec les correspondants de la Direction finance & performance globale en charge du suivi des agences de notation financières
- Réunions périodiques entre les équipes du Crédit Mutuel Arkéa et chaque agence de notation financière
- Réponses aux sollicitations et questions des agences de notation financière et extra-financière

Partenaires sociaux

- Instances représentatives du personnel
- Accord sur le droit syndical et la représentation du personnel

En 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a inscrit la qualité d'Entreprise à mission dans ses statuts. Conformément à la Loi Pacte, elle a constitué un **Comité de mission**[35], composé de représentants de ses parties prenantes : **5 membres externes** représentatifs du monde de l'entreprise, des associations et du monde des collectivités locales, **2 administrateurs** du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et **2 salariées**. Ses 9 membres allient une **diversité de profils**, une **expertise complémentaire**, un engagement affirmé sur les questions sociétales et environnementales, **une représentativité des territoires**, et une réelle **mixité** puisque **les femmes représentent 45 % du comité**. Ce comité est le garant de la Raison d'être, au travers d'une feuille de route qu'il a validée, fin 2022, et qu'il a assortie d'objectifs.

Cette feuille de route intègre **certains objectifs présentés dans le cadre de ce rapport PRB**. Ils ont donc été **soumis à la validation du comité de mission du Crédit Mutuel Arkéa. Il s'agit des indicateurs suivants :**

- **Climat** :
  > Objectif de production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale
  > Objectif de collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale

- **Inclusion financière** :
  > Objectif de rencontre des personnes financièrement fragiles

En outre, **le groupe interagit de manière régulière avec un grand nombre de parties prenantes.** Ces dernières et la nature des interactions avec le groupe sont décrites dans l'URD.

En synthèse, le Crédit Mutuel Arkéa opte pour une **démarche collaborative** dans l'essentiel de ses projets, dans **un souci d'amélioration constante de son impact sur ses parties prenantes**, notamment sur les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux. Cette démarche permet également de mieux comprendre leurs attentes, pour renforcer encore la pertinence de ses actions.

35 - https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/assurances/c_8740/fr/comite-de-mission

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
1.4. Une entreprise à mission,
1.7. La stratégie du Crédit Mutuel Arkéa,
4.1 Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa,
4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,
4.3. Les principaux enjeux et risques extra-financiers du Crédit Mutuel Arkéa

PRINCIPE 5 | GOUVERNANCE ET CULTURE

QUESTION 5-1 | STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES

Votre banque a-t-elle mis en place un système de gouvernance qui intègre le PRB ?

Oui

Veuillez décrire les structures, politiques et procédures de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place/prévoit de mettre en place pour gérer les impacts positifs et négatifs (potentiels) significatifs et soutenir la mise en œuvre efficace des Principes. Cela inclut des informations sur

- **Quel comité est responsable de la stratégie de développement durable ainsi que de l'approbation et du suivi des objectifs (y compris des informations sur le plus haut niveau de gouvernance auquel le PRB est soumis),**
- **Des détails sur le Président du comité et le processus et la fréquence pour le Conseil d'administration de superviser la mise en œuvre du PRB (y compris les mesures correctives en cas d'objectifs ou de jalons non atteints ou d'impacts négatifs inattendus détectés), ainsi que**
- **Les pratiques de rémunération liées aux objectifs de développement durable.**

Groupe bancaire coopératif et collaboratif, le Crédit Mutuel Arkéa traduit cette forte identité **par une importante implication de sa gouvernance et par la mobilisation de ses parties prenantes dans la définition de la stratégie de durabilité du groupe.**

LA GOUVERNANCE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA EST GARANTE DE LA DÉMARCHE, À PLUSIEURS NIVEAUX

Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa approuve les orientations stratégiques du groupe. Il veille ensuite à leur mise en œuvre par l'intermédiaire des instances exécutives et en assure un suivi régulier. Dans le cadre de ses missions, il aborde chaque année les grandes orientations de la politique du groupe en matière de durabilité. A titre d'illustration, en 2023, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a adopté des objectifs climatiques à 2030 dans l'optique d'**atténuer les effets de ses activités (directes et de financement) sur le dérèglement climatique.**

Conformément à la Raison d'être du groupe et à la qualité d'Entreprise à mission du Crédit Mutuel Arkéa, il opte pour une approche équilibrée entre la performance financière et extra-financière. C'est d'ailleurs le premier des 5 engagements qu'il a pris : « *Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental – positif, par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires* ».

Le Conseil d'administration s'appuie sur **les avis éclairés de comités spécialisés**, dont le Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et le Comité des Risques et de Contrôle Interne. L'attention particulière à porter à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dont l'enjeu climatique, est formalisée dans la charte de chaque comité.

En lien avec les engagements PRB, pour le premier rapport PRB publié en 2023, **le Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale a validé les résultats de l'analyse d'impact, les principaux domaines d'impact, les objectifs et les mesures de suivi.**

En complément de la gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa, depuis 2022 a été institué un **Comité de mission** qui est décrit au point 4.1. de ce rapport.

Par ailleurs, la direction générale a structuré son organisation autour de comités transversaux, composés de directeurs en charge de lignes métiers et des fonctions supports. Des évolutions significatives de cette organisation ont permis, depuis 2021, d'intégrer les enjeux de durabilité dans l'ensemble des prises de décision du groupe.

Le Comité exécutif du Crédit Mutuel Arkéa a pour mission principale d'assister la Direction générale du groupe dans le pilotage stratégique. Ainsi, il **propose au Conseil d'administration les orientations stratégiques, y compris dans le domaine de la durabilité** - ce qui inclut l'implémentation des PRB. **Il pilote ensuite leur mise en œuvre.**

Un Comité de Direction générale Finance durable est créé en 2021, désormais intégré au Comité de Direction Générale depuis fin d'année 2022, afin d'impliquer davantage de directions dans les travaux relatifs à la Finance durable. Il complète les actions des comités transverses qui intègrent, à leur niveau, les enjeux de durabilité dans la prise de décisions. En lien avec les engagements PRB, le comité a un rôle de validation du rapport annuel.

Le Comité de surveillance des risques du groupe contribue, pour compte et par délégation de la Direction Générale, à la gouvernance et au pilotage consolidé des risques du groupe, y compris des risques ESG, au titre de la Fonction Gestion des Risques. Les risques ESG sont pleinement intégrés dans ce comité et sont abordés à chacune des séances.

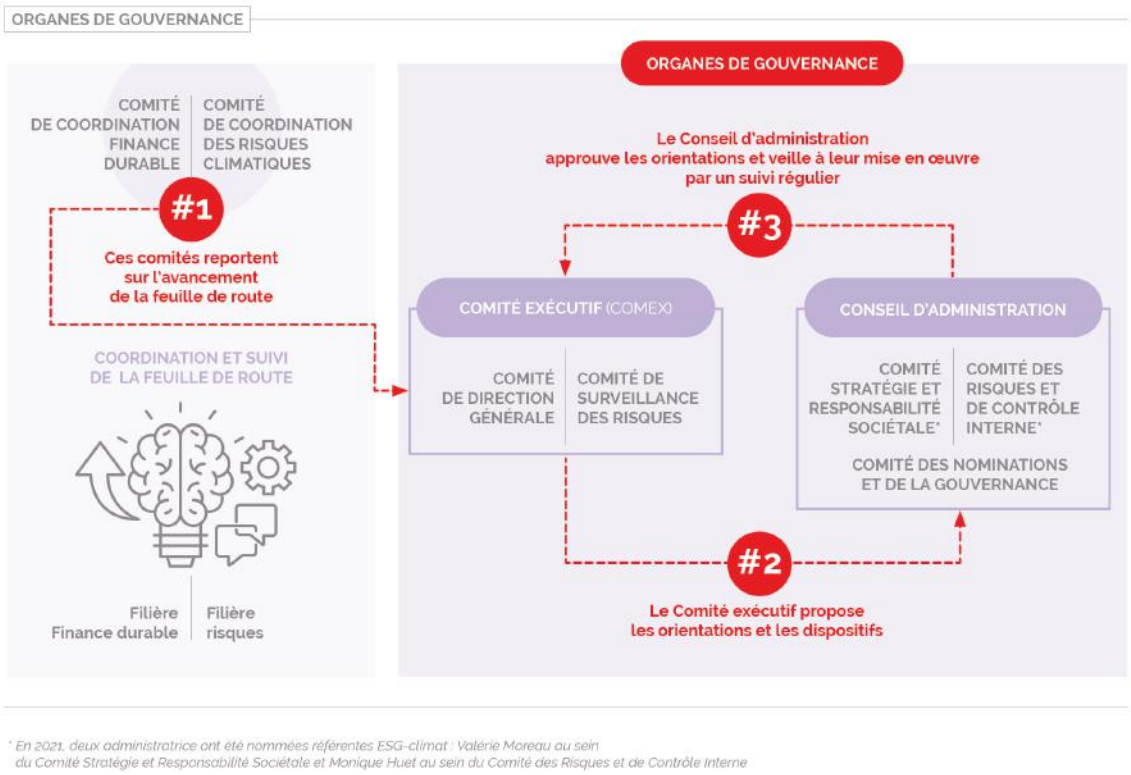

* En 2021, deux administratrice ont été nommées référentes ESG-climat : Valérie Moreau au sein du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et Monique Huet au sein du Comité des Risques et de Contrôle Interne

D'autres comités ont intégré ces enjeux de durabilité dans leur périmètre d'intervention :

▶ **le Comité de contreparties** groupe agit au titre de la délégation octroyée par la Direction générale et dans le cadre des limites fixées - et revues au moins une fois par an - par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. Il intègre dans ses travaux **l'analyse ESG et de risque de durabilité des émetteurs de marché** soumis à sa validation, venant compléter l'analyse traditionnelle en matière de risque de crédit. Selon l'évaluation extra-financière, le comité peut refuser certaines demandes de référencement.

▶ **le Comité de référencement** groupe agit au titre de la délégation donnée par la Direction générale et dans le cadre du dispositif prudentiel du Crédit Mutuel Arkéa. A ce titre, il vise à **optimiser** et à **sécuriser la politique d'achat de produits et services financiers pratiquée par l'ensemble du Crédit Mutuel Arkéa** (pour compte propre et pour compte de tiers). Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Disclosure, ce comité a mis en place un processus visant à prendre en compte, dans sa décision de référencement, le niveau de maturité de la société de gestion étudiée en matière d'évaluation des risques de durabilité.

▶ **le Comité de crédit** groupe agit au titre de la délégation octroyée par la Direction générale et dans le cadre des limites fixées - et revues au moins une fois par an - par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. Il a pour mission de statuer sur des demandes de crédit clientèle dont les montants ou les caractéristiques dépassent les pouvoirs attribués aux comités de niveau inférieur. Il intègre de manière progressive **la prise en compte d'une analyse ESG-Climat au sein du processus de prise de décision relatif à l'octroi d'un crédit.**

D'autres comités de direction du groupe, tels que le Comité des engagements clientèle, renforcent l'intégration des enjeux ESG dans leur champ d'intervention. Ces évolutions ont été formalisées dans leur charte de fonctionnement.

Cette prise en compte des enjeux ESG, par les organes de gouvernance est également menée à l'échelle des filiales du groupe.

L'ENSEMBLE DES MÉTIERS ET FONCTIONS DU GROUPE INTÈGRE PROGRESSIVEMENT LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE DURABILITÉ DANS LEURS OPÉRATIONS

Afin de coordonner au mieux l'intégration de ces enjeux et de contribuer activement à cette démarche, le groupe s'appuie sur une organisation structurée de la manière suivante :

▶ **la filière Finance durable** se compose des Responsables Finance durable des entités du groupe (filiales, fédérations, directions des services centraux) et d'une équipe centrale, le Département Finance durable. **Elle propose des dispositifs cadres en matière de Finance durable, tels que des politiques sectorielles, et met en œuvre les plans d'actions associés;**

▶ un **Comité de Coordination Finance durable**, qui rassemble les participants de la filière, a pour principales missions de **proposer des approches et stratégies sur des thématiques ESG-Climat, aux instances de gouvernance du groupe**, de **suivre l'avancée de la feuille de route Finance durable** via la présentation d'un tableau de bord, de **s'assurer de la déclinaison des politiques cadres** sur la Finance durable, de **garantir l'utilisation des outils et méthodes groupe, de présenter et partager de la veille et des bonnes pratiques** aux différents membres;

▶ **la Direction des Risques** est en charge de la g**estion des risques ESG** depuis juin 2019. Cette activité s'est d'abord structurée au sein du Département de synthèse des risques de la Direction du pilotage transverse des risques, qui coordonne la Fonction Gestion des Risques (FGR) et traite également du suivi consolidé des risques (tableaux de bord, URD…) et des risques émergents et transverses (risque de modèle et risques ESG). Afin d'accompagner les ambitions du Crédit Mutuel Arkéa en matière de gestion des risques ESG et faire face à la croissance notable des attentes du régulateur et du superviseur, une nouvelle organisation a été mise en place en 2022 avec **la création d'un service « Risques ESG ».**

▶ **la filière Risques** qui a été intégrée au dispositif de gestion climatique du groupe. En 2022, la Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa a nommé des correspondants risques ESG au sein de sa filière Risques avec pour objectif d'étendre et de mettre en œuvre **une gestion des risques ESG à tous les niveaux du groupe, en s'appuyant sur son réseau de responsables FGR (Fonction de gestion des risques) locaux**. Du fait du caractère transverse des risques ESG et de la nécessité de traiter ces risques selon une approche matricielle, le correspondant risques ESG est généralement le responsable FGR.

▶ **un Comité de coordination des risques climatiques** est en place depuis 2020. Présidé par le Directeur des Risques du Crédit Mutuel Arkéa, ses missions consistent notamment à :

> **suivre les projets d'intégration du risque climatique dans la Fonction Gestion des Risques ;**

> rendre compte de la **mise en œuvre de la stratégie en matière de risques climatiques,** pour **arbitrage sur les éventuels points de blocages** remontés en comités opérationnels ;

> réaliser le **suivi budgétaire du projet ;**

> **informer et former ses membres** sur certains points techniques, ou quantitatifs, afin de les accompagner vers **une meilleure compréhension des enjeux et des décisions afférentes.**

Des critères ESG sont intégrés dans les politiques de rémunération du groupe à plusieurs niveaux :

> pour les collaborateurs (périmètre de l'Unité Economique et Sociale), l'accord d'intéressement intègre, depuis 2017, un critère de majoration de l'enveloppe lié à la baisse du bilan carbone groupe par collaborateur,

> pour les mandataires sociaux, les cadres dirigeants et les cadres de direction du groupe, des indicateurs financiers et extra-financiers en lien avec l'entreprise à mission sont définis en fonction des métiers et activités.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
2.2. Le Conseil d'administration de la société Crédit Mutuel Arkéa,
2.4. Les instances et travaux de Direction générale,
4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires,
5.1.3. Risques environnementaux dont climatiques

QUESTION 5-2 | PROMOUVOIR UNE CULTURE DE BANQUE RESPONSABLE

Décrivez les initiatives et les mesures de votre banque pour favoriser une culture de banque responsable parmi ses employés (par exemple, le renforcement des capacités, l'apprentissage en ligne, les formations sur la durabilité pour les rôles en contact avec les clients, l'inclusion dans les structures de rémunération et la gestion des performances et la communication du leadership, entre autres).

Différentes actions de formation sont mises en place chaque année pour **sensibiliser les collaborateurs** et **les faire monter en compétences** sur ces enjeux de durabilité.

En 2023, des évènements et des formations ont permis de faire monter en compétences la gouvernance et les collaborateurs sur des sujets clés :

- Une formation dédiée à la **qualité de société à mission** a été proposée aux collaborateurs et aux administrateurs du second degré, afin de les sensibiliser aux exigences liées à cette transformation.

- **Sur les enjeux climatiques**, le déploiement de la « Fresque du climat » s'est poursuivi, avec près de **8 700 collaborateurs** concernés entre 2022 et 2023.

- 2023 a également été marquée par plusieurs sensibilisations aux enjeux de la biodiversité. Après avoir été dispensée aux membres du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa en 2022, la formation dédiée au rôle clé des acteurs financiers dans la préservation et la restauration de la biodiversité a été proposée à l'ensemble des administrateurs du second degré. A l'occasion de conférences organisées au siège du groupe sur la pause méridienne, les collaborateurs ont pu participer à trois temps forts :

> en janvier, en écho à la COP15 : une conférence intitulée "Pourquoi le secteur financier est concerné par la biodiversité et que fait le Crédit Mutuel Arkéa ?" ;

> en mai, l'intervention d'un coordinateur scientifique de Pure Ocean, visant à mieux comprendre et préserver la biodiversité marine ;

> en novembre, une conférence portée par le regard éclairé de deux membres du Comité de mission du Crédit Mutuel Arkéa, Thierry Burlot et Patrick Lescop, experts sur la problématique de l'eau douce en Bretagne.

- Une formation relative aux **droits humains** a été dispensée en décembre 2023 au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, en lien notamment avec le devoir de vigilance.

- Une formation a été dispensée en décembre 2023 au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa sur les risques environnementaux (contexte réglementaire, canaux de transmission…) et aux différents outils développés pour gérer les enjeux de risques ESG (GRETA, PRISM, etc).

- Au cours de l'année 2023, des collaborateurs du groupe exerçant sur les thématiques ESG au sein de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, de la Direction des Risques, de la Salle des marchés, de la Direction juridique, du Département Finance durable se sont lancés dans un parcours de certification "Finance durable". Sur proposition du Haut Conseil Certificateur de Place (HCCP), l'Autorité des Marchés Financiers a lancé en 2021 un module de vérification des connaissances des professionnels portant sur la finance verte et responsable. A ce jour, plus de 80 collaborateurs du groupe ont validé la certification AMF Finance durable.

En complément, en fonction des besoins identifiés, **des formations plus pointues sont régulièrement dispensées** auprès de la communauté des responsables Finance durable du groupe, de directions spécifiques ou encore au sein d'entités, comme par exemple :

- Au sein de Suravenir Assurances, une cinquantaine de collaborateurs a été formée à « la Fresque de l'Entreprise Responsable » en 2023 dans le cadre d'une démarche, plus globale, d'accompagnement de la Stratégie climat au sein de la compagnie d'assurances de biens et de personnes.

- Au sein d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, les 30 collaborateurs de la Direction du marché de l'immobilier ont bénéficié, en 2023, de « la Fresque de la Construction » qui a pour objectif de sensibiliser à l'impact de la construction et de l'aménagement sur le climat et l'environnement.

- Lors de son Assemblée Générale 2023, la Caisse de Bretagne de Crédit Mutuel Agricole, l'entité agricole bretonne du groupe, a organisé un moment de lancement dédié à l'agriculture régénérative. Devant près de 400 personnes, la présentation inspirante de cette nouvelle approche agronomique a permis de mettre en relief l'agroécologie, ses bienfaits et ses apports dans un modèle d'agriculture durable.

- Arkéa Capital a organisé son premier Club Impact sur le thème "Entreprendre avec la Nature, vers des modèles d'affaires résilients et performants.

Le Crédit Mutuel Arkéa tient à organiser des échanges réguliers avec ses collaborateurs concernant le projet d'entreprise et les plans d'actions engagés. Des communications régulières et des moments d'échanges privilégiés sont ainsi organisés entre la direction et l'ensemble des salariés.

▶ En juin 2023, la deuxième édition d'un séminaire Finance durable a rassemblé plus de 130 participants mêlant des temps d'échanges et des tables-rondes sur des thématiques au cœur du modèle d'affaires du groupe. Des intervenants internes, des membres du Comité de mission, un client entreprise ont ainsi partagé leurs convictions et leurs enseignements.

▶ Le Point d'Etape du Plan Stratégique (PEPS) 2023 réunissant 460 managers a été l'occasion pour le Président du Crédit Mutuel Arkéa, la Directrice générale et la Directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa d'aborder l'avancement du plan moyen terme, la performance globale dont les résultats extra-financiers mais aussi d'apporter des illustrations concrètes en lien avec la qualité d'entreprise à mission du Crédit Mutuel Arkéa. Complété du séminaire des cadres dirigeants, lequel s'est déroulé les 16 et 17 octobre 2023, ces deux journées ont été l'occasion de poser entre autres les premières pierres du prochain plan stratégique.

Au-delà de la sensibilisation interne, le Crédit Mutuel Arkéa souhaite également **partager ses convictions avec l'externe**, via un engagement dans des organisations de place et des **prises de paroles des dirigeants dans les médias et lors de conférences sur les enjeux de durabilité.**

En 2023, à titre d'illustrations :

▶ nomination d'Hélène Bernicot à la coprésidence de la Communauté des entreprises à mission en juin 2023[36] ;

▶ en novembre 2023, publication d'une tribune, co-signée par Hélène Bernicot et Guillaume Desnoës, consacrée à la qualité de société à mission ;

▶ soutien à la tribune du Mouvement Impact France en faveur d'une économie plus inclusive et plus sobre[37] ;

▶ maintien de la participation à la communauté *Les entreprises s'engagent* ;

▶ lors de la quatrième édition du Forum économique breton[38] :

> intervention de Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa, lors d'une plénière dédiée au rôle majeur des entreprises régionales dans les transitions de demain ;

> participation d'Hélène Bernicot au Lab thématique intitulé « Société à Mission ou comment passer de la parole aux actes » ;

> intervention d'Anne Le Goff lors de la plénière d'ouverture sur la thématique principale du FEB : « Réinventer les modèles pour une croissance régénératrice ».

36 - https://www.entreprisesamission.org/helene-bernicot-et-guillaume-desnoes-sont-elus-a-la-copresidence-de-la-communaute-des-entreprises-a-mission/
37 - https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/11/07/les-plus-fortes-contraintes-auxquelles-sont-soumises-les-entreprises-ne-sont-pas-leurs-engagements-volontaires-mais-les-limites-planetaires_6198726_3232.html
38 - https://www.fe-breton.bzh/partner/cc071a71-1253-4624-9824-8fae2ce54f68/credit-mutuel-arkea

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
4.2. Les enjeux de durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,
4.3. Les principaux enjeux et risques extra-financiers du Crédit Mutuel Arkéa,
4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires

QUESTION 5-3 | POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Votre banque a-t-elle mis en place des politiques qui tiennent compte des risques environnementaux et sociaux dans votre portefeuille? Pourriez-vous les décrire.

Oui

Veuillez décrire les processus de diligence raisonnable que votre banque a mis en place pour cerner et gérer les risques environnementaux et sociaux associés à votre portefeuille. Cela peut inclure des aspects tels que la détermination des risques importants, l'atténuation des risques environnementaux et sociaux et la définition de plans d'action, la surveillance et la production de rapports sur les risques et tout mécanisme de réclamation, ainsi que les structures de gouvernance que vous avez en place pour surveiller ces risques.

Dans le cadre de sa Stratégie climat, le groupe a pris l'engagement de « mettre en place dès 2021 les outils d'évaluation des risques climatiques pesant sur ses activités afin d'en assurer la meilleure maîtrise possible ».

Dans l'optique d'intégrer les effets à court, moyen et long terme des risques ESG, le Crédit Mutuel Arkéa a optimisé sa structure organisationnelle et opérationnelle, décrite dans la question 5-1.

L'engagement du Crédit Mutuel Arkéa et sa déclinaison en matière de gestion des risques se concrétisent au travers de trois actions :

> disposer de processus, dispositifs et outils d'identification et d'évaluation des risques ESG ;
> définir son appétence aux risques ESG, via les différents processus de gestion des risques ;
> intégrer les processus, dispositifs et outils d'identification et d'évaluation des risques ESG dans la gestion globale des risques selon l'appétence au risque.

Le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place **différents processus, dispositifs et outils visant à identifier et évaluer les activités et expositions sensibles et vulnérables** aux risques ESG :

> une approche sectorielle ;
> une approche géographique ;
> une approche d'évaluation en risques ESG individualisée ;
> une approche par scénario.

Dans l'objectif d'appréhender l'impact potentiel des risques climatiques sur l'ensemble des risques bancaires « classiques », le Crédit Mutuel Arkéa a élaboré une matrice de **matérialité des risques climatiques** et une **matrice de matérialité des risques de perte de biodiversité.** Ces matrices visent à proposer un processus adéquat de détection et de mesure pour évaluer le caractère significatif des risques liés à l'environnement qui pèsent sur son activité à différents horizons temporels (court, moyen et long terme).

En lien avec l'élaboration des matrices de matérialité des risques climatiques et de perte de biodiversité, les risques environnementaux, dont climatiques, ont été intégrés à la **cartographie des risques** du Crédit Mutuel Arkéa via les principaux facteurs de risque :

> le risque de transition ;
> le risque physique ;
> le risque de responsabilité.

Suite à l'introduction des risques environnementaux à la cartographie des risques, le Crédit Mutuel Arkéa a intégré ces risques dans le **cadre d'appétence au risque** afin de les mesurer et les limiter. Ce dispositif permet au Crédit Mutuel Arkéa de formaliser son niveau d'appétence intrinsèque aux risques environnementaux.

Les indicateurs du cadre d'appétence au risque sont suivis à travers la réalisation d'un **tableau de bord des risques** à fréquence trimestrielle. À travers ce tableau de bord des risques ESG, le Crédit Mutuel Arkéa veille à :

> informer la gouvernance des risques encourus et suivre le niveau de risque pris aux bornes du groupe ;
> décliner en risque des engagements stratégiques du Crédit Mutuel Arkéa, dont sa stratégie climat et ses différentes politiques sectorielles.

Afin de structurer la gestion des risques environnementaux, la Direction des Risques rédige **une politique interne de gestion des risques environnementaux.** L'assimilation et la gestion des risques environnementaux, dont climatiques, se matérialisent par une documentation permettant de rendre compte des engagements du groupe et de la déclinaison en risque de sa stratégie en matière environnementale et climatique. Les politiques des autres types de risques (crédit, opérationnel, liquidité, marché) sont enrichies et intègrent progressivement ces enjeux, concourant ainsi à la gestion des risques environnementaux.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
4.3. Les principaux enjeux et risques extra-financiers du Crédit Mutuel Arkéa

Les risques environnementaux sont progressivement intégrés dans l'organisation et les outils existants au sein de la gestion des risques, notamment via :

> l'intégration dans les décisions de financement, d'investissement et d'épargne ;
> le déploiement au sein de la Fonction de Gestion des Risques ;
> l'adéquation des fonds propres et des liquidités (l'ICAAP et l'ILAAP) ;
> l'intégration aux plans de contrôle.

Le Crédit Mutuel Arkéa étend sa démarche aux autres facteurs de risques ESG.

Le Crédit Mutuel Arkéa publie un "Rapport Climat TCFD", disponible sur le site institutionnel du Crédit Mutuel Arkéa, où les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques climatiques y sont décrits.

Le Crédit Mutuel Arkéa publie également un rapport "Biodiversité et capital naturel", disponible sur le site institutionnel du Crédit Mutuel Arkéa.

PRINCIPE 6 | TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

QUESTION 6-1 | CERTIFICATION

Ces informations rendues publiques sur vos engagements PRB ont-elles été garanties par un assureur indépendant ?

Non

QUESTION 6-2 | RAPPORTS SUR D'AUTRES CADRES

Votre banque divulgue-t-elle des informations sur la durabilité dans l'une des normes et cadres énumérés ci-dessous ?

- [ ] GRI
- [ ] SASB
- [x] **CDP**
- [ ] IFRS Sustainability Disclosure Standards
- [x] **TCFD**
- [ ] Autre : ...

QUESTION 6-3 | PERSPECTIVES

Quelles sont les prochaines étapes que votre banque entreprendra au cours de la prochaine période de rapport de 12 mois (en particulier sur l'analyse d'impact, la définition d'objectifs et la structure de gouvernance pour la mise en œuvre du PRB) ? Veuillez décrire brièvement.

Dans **une logique d'amélioration continue**, le Crédit Mutuel Arkéa poursuit ses démarches en 2024 sur la base de méthodologies et de données améliorées, afin de **maintenir et renforcer la contribution de ses activités aux enjeux de durabilité.**

Des travaux vont être poursuivis sur **la fixation d'objectifs d'alignement 1,5°C à 2030** des émissions financées sur certains secteurs d'activités prioritaires.

De nouvelles politiques sectorielles sont également à l'étude pour accompagner certains secteurs d'activités particulièrement concernés par les transitions.

En lien avec les exigences de la réglementation CSRD, les travaux menés, notamment sur l'analyse de double matérialité, participeront à enrichir l'ensemble des études réalisées à date.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2023
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats

Crédit Mutuel
ARKEA

1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 02 98 00 22 22

cm-arkea.com

@cmarkea

Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir, Suravenir Assurances…).